

POUR ÉCRIRE L'HISTOIRE D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE: ORIENTATIONS DE RECHERCHE, SOURCES ET MÉTHODES (XIX^e - XX^e SIÈCLES)*

PAUL WYNANTS

L'histoire des établissements d'enseignement fondés ou desservis par les congrégations religieuses est très riche. Elle est aussi fort complexe. Les situations varient, en effet, selon les latitudes, les périodes et les contextes. Chaque institut a également son propre style: un orphelinat salésien n'est pas un collège jésuite. Enfin, les hommes et les femmes qui s'activent sur le terrain ont leur personnalité, leurs préoccupations, leur inventivité.¹ Il serait téméraire d'appliquer une grille d'analyse rigide à pareil foisonnement. La diversité des expériences appelle une plasticité de la démarche scientifique. Je me garderai donc de proposer une formule stéréotypée ou des recettes toutes faites. Je me contenterai de poser des questions, de suggérer des pistes à explorer pour y répondre, en annonçant d'emblée qu'il me sera sans doute impossible de satisfaire les attentes de tous mes lecteurs.

Mon propos est celui d'un praticien, dont l'expérience est nécessairement limitée. Si l'histoire des congrégations enseignantes de Belgique, de France et des Pays-Bas m'est relativement familière, je ne puis pas en dire autant de la littérature italienne, espagnole ou anglo-saxonne. De surcroît, mes travaux portent davantage sur les congrégations féminines que sur les instituts masculins. Ils s'orientent plus vers l'enseignement fondamental que vers les écoles secondaires, techniques, professionnelles ou supérieures. Ils se focalisent surtout sur le XIX^e siècle, moins sur les autres tranches chronologiques. Les limites de mon expérience se refléteront fatalement dans la présente contribution.

Dans une très courte introduction, je voudrais rappeler quelques principes de base, presque évidents pour la plupart des spécialistes. La première moitié du texte sera historiographique: en retraçant la manière dont le passé congréganiste a été appréhendé au fil du temps, je pointerai des thèmes de recherche qui me paraissent intéressants. La seconde partie aura trait aux sources et à leur utilisation critique, dans le cadre d'une monographie centrée sur un ou plusieurs

* Cette étude a été publiée en italien dans "Ricerche Storiche Salesiane 28 (1996) pp. 7-54.

¹ Y. TURIN l'a remarquablement montré, pour les religieuses françaises, dans son ouvrage *Femmes et religieuses au XIX^e siècle. Le féminisme «en religion»*, Paris, 1989.

² Je ne reviendrai pas ici sur les aspects spécifiquement «français» ou «belges» développés dans P. DUDON, «Pour écrire l'histoire d'une Congrégation religieuse», dans *Revue d'Histoire de l'Église de*

établissements d'éducation. Sans prétendre à l'exhaustivité,² je m'efforcerai de rencontrer un certain nombre de problèmes concrets auxquels les historiens sont régulièrement confrontés en pareil domaine.

1. Quelques principes de base

Ces orientations, encore très générales, se dégagent *a contrario* des reproches adressés à l'histoire de l'Église telle qu'on la pratiquait jadis. Elles sont aussi le fruit de l'expérience accumulée par des chercheurs de renom, au premier rang desquels je placerai – sans le moindre chauvinisme belge – le chanoine Roger Aubert.

À juste titre, on a beaucoup critiqué l'histoire ecclésiastique «traditionnelle». Trop souvent, il est vrai, celle-ci se braquait sur les structures en ignorant la vie des croyants. Elle privilégiait l'Église hiérarchique – papes, évêques, supérieurs généraux – en faisant le silence sur les maillons intermédiaires, plus encore sur les obscurs et les sans-grade. Masculine, voire misogyne, elle ne connaissait de femmes que dévouées et soumises.³ Même si certains de ces reproches peuvent paraître excessifs, il serait fâcheux de les ignorer complètement. Ainsi, comme historiens du passé congréganiste, nous ne pouvons assimiler les groupes de religieux et de religieuses à de simples rouages de «l'appareil» ecclésial. Ce sont également des communautés de vie, qu'il nous incombe d'étudier comme telles. En tant qu'historiens de l'enseignement, il nous faut aussi examiner *toutes* les composantes de la communauté éducative: supérieurs et inférieurs, religieux et laïcs, hommes et femmes, éducateurs et enseignés, adultes et jeunes... Telle est la seule manière d'appréhender la diffusion du message évangélique au sein du corps social.

Il est cinq autres principes de base qu'il importe de ne pas perdre de vue. Le chanoine Roger Aubert les a énoncés voici une dizaine d'années.⁴ Je me per-

France, t. XVIII, 1932, pp. 449-463 (texte identique dans s. dir. V. CARRIÈRE, *Introduction aux études d'histoire ecclésiastique locale*, t. II, Paris, 1934, pp. 361-379); P. WYNANTS, «Histoire locale et communautés de religieuses enseignantes, XIX^e-XX^e siècles. Orientations de recherche», dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. V, 1981, pp. 247-270; ID. «Comment écrire l'histoire d'une communauté de religieuses enseignantes (XIX^e-XX^e siècles)?», dans *Leodium*, t. LXXII, 1987, pp. 1-36. Je n'évoquerai pas non plus la dimension missionnaire outre-mer, pour laquelle je renvoie notamment à J. PIROTE et Cl. SOETENS, *Évangélisation et cultures non européennes. Guide du chercheur en Belgique francophone* (Cahiers de la Revue Théologique de Louvain, XII), Louvain-la-Neuve, 1989.

³ Pour une critique de l'approche réductrice développée par l'historiographie traditionnelle, surtout à l'égard des religieuses, voir J. EIJT, «Verborgen vrouwen, vergeten vrouwen? Veranderende visies op de geschiedenis van negentiende-eeuwse zustercongregaties», dans *Trajecta*, t. I, 1992, pp. 374-387; S. O' BRIEN, «Terra Incognita: the Nun in Nineteenth-Century England», dans *Past and Present*, n° 121, nov. 1988, pp. 110-140.

⁴ R. AUBERT, «Conclusions», dans *Journée d'études «Vie religieuse et enseignement»*, Champion, 29-10-1983, Champion, 1984, pp. 91-97.

mettrai d'en rappeler brièvement la substance. Tout d'abord le passé des congrégations religieuses n'est pas statique, mais dynamique. Dès lors, il convient de relever soigneusement les évolutions qui le marquent et de chercher à expliquer ces mutations. Ensuite, l'histoire dont il s'agit gagne à être abordée sous l'angle comparatif. Même dans le cadre d'une monographie, il y a intérêt à procéder à des rapprochements entre instituts, entre provinces ou régions, entre établissements: «constater les différences est éclairant, notait le chanoine Aubert, parce que cela rend sensible à certains aspects auxquels, à première vue, on n'aurait pas pensé».⁵ Troisième règle d'or: cette histoire recèle des dimensions surnaturelles, mais inclut aussi des composants humains de nature diverse (politiques, économiques, sociaux, technologiques, culturels, religieux...). Il est indispensable de relever ces éléments dans leur multiplicité, si l'on veut réaliser une étude nuancée. Quatrième recommandation: ne négligeons pas les processus qui, par capillarité, peuvent façonner une société. R. Aubert citait l'exemple de la formation donnée à la jeunesse, qui débouche sur une nouvelle transmission de valeurs et de comportements aux générations suivantes. Cette imprégnation avec effets en cascade est assurément difficile à cerner, mais elle mérite un examen attentif dans le cadre d'une histoire des mentalités et des sensibilités religieuses. Enfin, le passé des instituts est une réalité complexe, non exempte d'ambiguïtés. Il faut, par conséquent, être prudent avant de trancher certains problèmes débattus. Le chanoine Aubert évoquait la pluralité de lectures à laquelle le thème de la promotion féminine par la vie consacrée a donné naissance. Son invitation à la circonspection doit s'appliquer à d'autres terrains connexes.

2. Aperçu historiographique et thèmes de recherche

Dans un court article, Yvonne Turin, professeur émérite à l'Université de Lyon II, a fort bien balisé l'itinéraire des historiens de la vie religieuse au cours de ce siècle.⁶ Je m'inspirerai de sa grille d'analyse, en la complétant et en la précisant. Dans le même mouvement, je tenterai de dégager les thèmes de recherche qui, par vagues successives, ont émergé de l'historiographie du sujet.

Le constat de départ formulé par Y. Turin ne me paraît pas contestable: le «dire historique» sur les congrégations religieuses a fortement évolué au fil des décennies, parce que «le lecteur d'archives qu'est l'historien change d'une époque à l'autre». En d'autres termes, selon les périodes, les chercheurs ne privilégient pas nécessairement les mêmes sources. Et à documentation similaire, ils ne scrutent pas celle-ci de manière identique, parce que «leurs inquiétudes

⁵ *Ibid.*, p. 92.

⁶ Y. TURIN, «Propos historiographiques et vie religieuse», dans *Repsa* (Religieuses en professions de la santé), n° 331, 1990, pp. 225-228.

ou leur curiosité sont différemment orientées». Les problématiques sont donc historiquement datées. Elles sont connotées par «l'air du temps». De ce fait, toutes sont relatives, mêmes les plus récentes.

Schématiquement, avec le même auteur, nous pouvons distinguer trois étapes: en premier lieu vient la période du récit hagiographique; on est passé ensuite aux études quantitatives et sociographiques, inspirées par la sociologie religieuse, dans la foulée desquelles se développe également une approche de type psychologique, fondée essentiellement sur des sources normatives; puis est venue la plongée dans la vie religieuse concrète, centrée sur l'action et la prière au jour le jour, mais également sur les intentions, les réalisations, les réussites, les échecs dans le travail apostolique.

2.1. Hagiographie

Je serai très bref en évoquant la première de ces phases: nous connaissons tous les caractères et les limites de l'approche hagiographique qui a prévalu avant la seconde guerre mondiale, quelquefois même encore au lendemain de celle-ci. Les écrits en question visaient davantage à édifier qu'à décrypter la réalité avec rigueur. Ils reposaient généralement sur une documentation élaguée, utilisée sans guère d'esprit critique. À force de sacrifier les acteurs du passé, ils ont quelquefois engendré leur contraire: une littérature anticléricale, marquée par la dérision ou par la propension à «noircir méchamment».⁷ Il reste que cette production édifiante peut encore être utile, sur deux plans. Il arrive, en effet, qu'elle publie *in extenso* des documents à présent inaccessibles ou perdus. Elle est aussi source d'histoire: la sélection des faits et gestes, l'éclairage donné aux différents épisodes sont révélateurs des mentalités et des sensibilités des auteurs qui nous ont précédés. Ils indiquent les modèles de comportement suggérés explicitement ou implicitement aux lecteurs. Ils manifestent ce que représentait, pour les hommes et les femmes d'hier, un bon religieux, un saint fondateur ou une supérieure zélée. Même s'ils peuvent paraître désuets ou encombrants, gardons-nous d'envoyer tous ces ouvrages jaunies au pilon.

2.2. Sociologie religieuse et «socio-histoire»

Venons-en à la deuxième étape. Celle-ci doit beaucoup à la sociologie religieuse, discipline en vogue dès les années cinquante, à laquelle les historiens ont repris des thèmes de recherche et des apports méthodologiques.⁸ Dans un raccourci suggestif, mais schématique, Y. Turin caractérise cette phase comme suit:

⁷ *Ibid.*, p. 226.

⁸ G. CHOLVY, «Sociologie religieuse et histoire. Des enquêtes sociographiques aux "essais de sociologie religieuse"», dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. LV, 1969, pp. 5-28; ID., «Réflexions sur l'apport de la sociologie à l'histoire religieuse», dans *Cahiers d'Histoire*, t. XV, 1970, pp. 97-111.

«Des études ont utilisé des fonds permettant des analyses statistiques sur le nombre, l'origine, l'évolution de ce corps social et priant (...). Les courbes se sont multipliées, décrivant la jeunesse ou le vieillissement, l'extension ou la stagnation de ces groupes (...). Ainsi sont apparues les structures des couvents, l'origine des systèmes ou des situations qui leur ont donné naissance, mais plus en tant que groupes sociaux que parce qu'ils étaient des groupements religieux. La vie du groupe a effacé celle de l'individu et même, en un sens, sa spécificité religieuse».⁹

Serrons la réalité d'un peu plus près, pour relever, très concrètement, une série de dimensions suggérées par les sociologues de la vie religieuse. Précisons tout d'abord que la production scientifique dont il s'agit est assez diverse. Parfois, elle s'attache à un ordre ou un institut déterminé, voire à une de ses provinces.¹⁰ Quelquefois aussi elle englobe tous les religieux, toutes les religieuses d'un diocèse¹¹ ou même d'un État.¹² Certains travaux relatifs à un thème – la vocation par exemple – débordent le cadre de la vie consacrée au sens strict, pour inclure le clergé paroissial.¹³ D'autres, plus amples encore, brossent un vaste panorama historique de la *Vie et mort des ordres religieux*, pour reprendre le titre de l'œuvre magistrale de R. Hostie.¹⁴ Je ne prétends pas résumer ici toutes ces recherches, mais sélectionner – à travers l'une ou l'autre publication méthodologique ou analytique – des pistes qui pourraient être empruntées par l'historien d'une communauté religieuse enseignante.

Je me baserai tout d'abord sur un article de l'abbé Collard,¹⁵ professeur à l'Université Catholique de Louvain. Ce texte sans prétentions, mais construit avec beaucoup de bon sens, me paraît fondamental pour l'étude sociographique des communautés religieuses. Il attire, en effet, l'attention sur une série de questions que doit se poser tout historien désireux de caractériser un groupe de Pères, de Frères ou de Sœurs. Ces questions, que j'adapte à l'objet de ma contribution, sont réunies dans le tableau I:

⁹ Y. TURIN, «Propos historiographiques...», *op. cit.*, pp. 226-227.

¹⁰ Ainsi M. A. BAAN, *De Nederlandse Minderbroedersprovincie sinds 1853. Sociologische verkenning van een religieuze groepering in verandering*, Assen, 1965.

¹¹ Par ex. M. - Th. MATTEZ, «Les religieuses du diocèse de Tournai. Étude sociologique de leur provenance», dans *Bulletin de l'Institut de Recherches Économiques et Sociales* (Louvain), t. XXII, 1956, pp. 649-698.

¹² Ainsi M. - A. LESSARD et J. - P. MONTMINY, «Les religieuses du Canada: âge, recrutement et persévérance», dans *Recherches sociographiques*, t. VIII, 1967, pp. 15-47; B. DENAULT et B. LEVESQUE, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Sherbrooke - Montréal, 1975.

¹³ Notamment *Sociologie van de roepingen. Proeve van een samenvattende probleemstelling betreffende het roepingsvraagstuk van priesters, broeders en zusters* (KASKI - memorandum, n° 120), La Haye, 1960.

¹⁴ R. HOSTIE, *Vie et mort des ordres religieux. Approches psychosociologiques*, Paris, 1972.

¹⁵ É. COLLARD, «L'étude sociologique des communautés religieuses féminines et de leur recrutement», dans É. COLLARD, J. DELEPOORT, J. LABBENS, G. LE BRAS et J. LECLERCQ, *Vocation de la sociologie religieuse. Sociologie des vocations. 5^e Conférence Internationale de Sociologie Religieuse*, Tournai, 1958, pp. 208-238.

1. Les effectifs de la communauté
— Quels sont les effectifs actuels de la communauté? — Comment ont-ils évolué au fil du temps? — Ces mouvements sont-ils similaires à ceux d'autres communautés (de l'institut, d'autres instituts) ou en sont-ils distincts? Si différences il y a, quelles sont-elles? — Quel a été, par tranches chronologiques, le nombre d'entrées, de professions, de sorties, de décès? — À quel âge, au terme de quel laps de temps ces entrées, professions, sorties et décès ont-ils eu lieu? — Sous l'influence de quels facteurs se sont-ils produits? — Comment se présente la pyramide des âges de la communauté, à intervalles réguliers (tous les vingt ans, par exemple)?
2. La provenance des membres
— Quelle est leur origine géographique? A-t-on affaire à des nationaux ou à des étrangers, à des personnes recrutées dans la région ou extérieures à celle-ci, à des ruraux ou à des urbains? — Quelles sont leurs origines socio-culturelles? De quels milieux professionnels sont-ils issus? S'agit-il ou non de cercles fortunés, influents, instruits? — Quelles influences idéologiques les religieux ou les religieuses ont-ils subies? Proviennent-ils de groupes marqués par un courant de pensée ou par un engagement politique, caritatif, social, apostolique? — En quoi consistent leur formation avant l'entrée dans la vie consacrée et celle donnée par l'institut? — Ont-ils été insérés dans les œuvres catholiques, avant leur admission dans la congrégation? Ont-ils fait partie d'associations pieuses, de mouvements de jeunesse, d'organisations d'Action catholique? — Ont-ils exercé une profession avant de devenir religieux? Laquelle?
3. Le milieu environnant
— Quelle est la vitalité de la région au plan religieux? — Les cadres de l'Église y font-ils preuve de clairvoyance et d'esprit d'entreprise? — Existe-t-il, sur place, des personnalités laïques sensibles aux besoins de leur époque et désireuses d'agir pour y répondre? — Quel est l'état moral de la population? — Quel est le degré de développement économique, social et culturel de la contrée?

(suite à la page suivante)

- Quels en sont les besoins, dans l'ordre des tâches assumées par la communauté? À quel degré sont-ils rencontrés par les autorités publiques, par un personnel laïc, par d'autres congrégations? Les services rendus par les religieux ou les religieuses apparaissent-ils comme indispensables et désintéressés?
- Quelle est l'attitude du pouvoir civil à l'égard des congrégations et de leur intervention dans des domaines d'intérêt public?
- Comment l'opinion publique se situe-t-elle par rapport à la communauté et à ses activités?

4. La structure et l'organisation de la communauté

- Qui détient l'autorité? Quels sont les modes de désignation et la compétence de ces personnes? Selon quelles modalités le pouvoir s'exerce-t-il? Quelles relations les responsables locaux entretiennent-ils avec les supérieurs provinciaux et généraux?
- Quelles sont les différentes catégories de personnel attachées à la maison? Comment les tâches sont-elles réparties entre elles?
- Comment la communauté assure-t-elle sa subsistance? De quels moyens matériels dispose-t-elle? Qui gère ceux-ci et selon quels critères?
- De quelle manière le groupe organise-t-il sa vie spirituelle et son apostolat? Y a-t-il complémentarité ou tension entre ces deux pôles?
- Quels temps forts (réunions, fêtes, solennités...) rythment la vie de la maison et lui permettent de renforcer sa cohésion?
- Par quelles représentations (habit, personnages exemplatifs, emblèmes, architecture...) l'établissement s'affirme-t-il aux yeux de ses membres et vis-à-vis du milieu ambiant?
- Quelles relations la communauté entretient-elle avec le reste de la congrégation, avec le monde extérieur? Par quels canaux?

5. Attitudes et mentalité des religieux

- Quels comportements les membres de la communauté adoptent-ils les uns à l'égard des autres?
- Dans quelle mesure sont-ils attachés à leur communauté, à leur institut?
- Quelles dispositions manifestent-ils à l'égard du monde extérieur?

6. Évolution du groupe

- Quelles modifications qualitatives la communauté connaît-elle au cours du temps?
- Le groupe se montre-t-il conservateur ou est-il capable de s'adapter aux circonstances nouvelles?

I. Sociographie d'une communauté religieuse

Commentons brièvement les différentes sections de ce tableau. Les questions relatives aux *effectifs* ne sont pas à négliger. Les réponses que l'on y apporte permettent d'entrevoir certains aspects du passé. Parfois aussi, elles soulèvent de nouvelles interrogations, qui vont orienter la suite de l'enquête. Il est possible, par exemple, de repérer des phases d'expansion, de dynamisme apparent, mais aussi des périodes de vieillissement ou de repli. On peut également apprécier en partie les capacités d'action du groupe, comprendre quelques traits de sa mentalité. Pareille approche permet, en outre, de discerner des spécificités de la maison par rapport à ses voisines, de se faire une première idée des conditions de vie et de travail de ses habitants, que reflète la longévité, ou encore de situer chronologiquement des moments de tension et de crise, perceptibles par des vagues de sorties d'une ampleur anormale. Elle attire, enfin, l'attention sur certains éléments de contexte – guerre, conflit politique, crise économique... – dont l'influence sur le destin de la communauté se fait sentir par ailleurs.

La *provenance* des membres de la maison est intéressante à plusieurs titres. Tout d'abord, les données géographiques permettent de caractériser le recrutement du couvent ou de la congrégation dans son ensemble.¹⁶ Elles peuvent être révélatrices de la fécondité en vocations du lieu d'implantation, de sa ferveur religieuse, du rayonnement acquis par l'établissement auprès des populations environnantes.¹⁷ Ensuite, les renseignements de type géographique, socio-culturel, scolaire et professionnel aident à résoudre des problèmes précis. Ainsi les religieux peuvent-ils s'intégrer aisément dans la région et le milieu vers lesquels ils sont envoyés? Sont-ils armés pour en comprendre la mentalité, en saisir les besoins et les difficultés? Sont-ils bien préparés aux tâches qui leur sont confiées? Troisième série d'indices: ceux qui ont trait aux origines socio-culturelles et au passé professionnel. Ils peuvent s'avérer utiles lorsqu'il s'agit d'examiner d'autres dimensions. Par exemple, sur quels soutiens extérieurs la communauté peut-elle compter? Enfin, les liens avec un courant de pensée, les engagements antérieurs, l'appartenance à des œuvres sont souvent à l'origine d'une sensibilité, d'une tournure d'esprit, d'une ouverture ou d'une fermeture à certaines aspirations des populations, d'une prédisposition ou d'une inadaptation à telle ou telle forme d'apostolat. Ce sont là, bien sûr, des éléments épars, qu'il convient d'ajouter à d'autres et de vérifier.

L'étude du *milieu environnant*, champ d'action de la communauté, doit

¹⁶ Rappelons à cet égard la typologie de Cl. LANGLOIS, *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, 1984, pp. 563-564: il y a «autorecrutement» quand le groupe trouve ses membres là où il est implanté, «hétérorecrutement» lorsqu'il les fait venir de l'extérieur, «transfert régulier du personnel» lorsqu'il y a mouvement de sujets d'une région à l'autre, à l'intérieur d'un territoire déterminé.

¹⁷ Ceci en cas d'«autorecrutement». Si la congrégation déplace ses effectifs en des lieux dont ils ne sont pas originaires, comme c'est souvent le cas, il est évidemment impossible de tirer de tels enseignements dans le cadre d'une monographie purement locale: il faut élargir l'enquête à l'ensemble du personnel de l'institut.

être entreprise. Elle permet de comprendre l'accueil, favorable ou hostile, réservé à des religieux et à des religieuses. Elle informe sur les relais dont ils peuvent bénéficier, sur les obstacles qu'ils trouvent sur leur route. Elle donne une idée, déjà assez précise, des besoins que les Pères, les Frères ou les Sœurs devraient prendre en charge et des moyens d'action dont ils disposent. Elle sensibilise, enfin, au délicat problème de la concurrence – entre différentes communautés, entre religieux et laïcs, entre Église et État – sur lequel l'apostolat bute assez souvent.

Le quatrième ensemble de questions a trait, on l'a vu, à la *structure* et à l'*organisation* de la communauté. Il nous fait pénétrer davantage dans la vie de la maison, dont les spécificités congréganistes ne sont pas occultées. Des problèmes fondamentaux sont abordés sous cet angle d'attaque: ainsi le pouvoir et son exercice, la répartition fonctionnelle du personnel, la gestion financière, l'organisation du temps et de la vie collective, les mécanismes assurant la cohésion et l'identité du groupe, son degré de perméabilité aux influences externes. Autant de pistes qui intéressent l'historien.

Avec les composantes *attitudes* et *mentalité*, plusieurs autres champs d'investigation fort riches s'ouvrent à nous: tout d'abord celui des relations humaines, fondamental dans toute communauté de vie; ensuite celui du sentiment d'appartenance à un sous-ensemble, la communauté, et à un ensemble, la congrégation, avec les résonances spirituelles, mais aussi affectives que cette insertion implique; enfin, la perception du monde extérieur, souvent ambiguë, en tout cas plus difficile à appréhender qu'il n'y paraît à première vue. Après tout, nombre de communautés religieuses de vie active ne pratiquent-elles pas à la fois la fuite du «monde» et la présence apostolique en son sein? Il y a là matière à investigations, assurément.

La *dimension évolutive*, dont R. Aubert a déjà souligné l'importance, clôturer le questionnaire. Il s'agit de relever les changements qui s'opèrent au sein de la communauté et d'apprécier la capacité de celle-ci à accueillir la nouveauté. Cette problématique est sans doute d'un abord difficile. Elle doit cependant se trouver au cœur de toute démarche de type historique.

Si une telle grille d'analyse est susceptible d'alimenter une part de la recherche, elle n'épuise pas la réalité. Les travaux sociologiques relatifs à la vocation ont mis en lumière d'autres variables de contexte, qui peuvent nous intéresser. Je me bornerai à en citer deux.¹⁸

Les religieuses et les religieux développent leur apostolat dans un milieu qui se sécularise. L'industrialisation et l'urbanisation ne sont pas étrangères à cette évolution. Le premier phénomène était inclus dans la sociographie du milieu environnant proposée par É. Collard. Le second, qui n'était pas explicite-

¹⁸ P. WYNANTS, «La «crise des vocations» féminines en Belgique. Évolution des perspectives (de 1945 à nos jours)», dans *Vie Consacrée*, t. LVII, 1985, pp. 111-131. Je renvoie à la section 2 de cet article, intitulée «L'apport de la sociologie religieuse (1955 à nos jours)», pp. 115-120.

ment présent, doit y être ajouté.

La nature même des tâches pédagogiques et caritatives évolue de deux points de vue. D'une part, le pouvoir civil intègre progressivement ces prestations à son champ d'action. Moyennant subsidiation, il impose un cadre normatif assez contraignant. Lorsqu'elle se produit, l'absorption d'une communauté religieuse par le service public doit être étudiée attentivement, avec ses implications: moyens matériels accrus, marge de manœuvre plus réduite, diminution des spécificités apparentes de l'établissement. D'autre part, la technicité croissante du travail éducatif et social, parfois qualifiée de «professionnalisation», modifie radicalement les conditions de son exercice. La formation requise de celles et ceux qui l'assurent devient de plus en plus spécialisée. Les infrastructures – bâtiments, équipements...– exigent des investissements considérables. Autant de défis qu'il n'est pas toujours facile de relever. La capacité d'adaptation du groupe, à laquelle le modèle d'É. Collard faisait allusion, doit aussi être mesurée à ce niveau.

Il est un dernier plan pour lequel les travaux des sociologues s'avèrent utiles aux historiens de la vie consacrée: ils permettent de décrypter certaines mutations des communautés religieuses à travers le temps long, en les reliant aux transformations qui affectent la société globale au cours des XIX^e et XX^e siècles. Pour lire les bouleversements qui se sont opérés dans l'environnement des communautés religieuses, une comparaison sommaire entre les sociétés d'hier et d'aujourd'hui, directement inspirée des travaux du Père Pin,¹⁹ me paraît intéressante. Elle figure dans le tableau II:

¹⁹ É. PIN, «Les instituts religieux apostoliques», dans H. CARRIER et É. PIN, *Essais de sociologie religieuse*, Paris, 1967, pp. 541-565.

II. Transformations du contexte social

Jadis	Aujourd'hui
Société stable, fondée sur le primat de la tradition. Pour y garder leur influence, les groupes humains doivent avant tout assurer leur pérennité.	Société instable, fondée sur l'innovation et la libération des initiatives. Afin d'y conserver leur influence, les groupes humains doivent s'adapter en permanence, réviser sans cesse les normes de leur action.
Société pré-scientifique, où bon nombre de compétences sont universelles.	Société scientifique, marquée par la technique, qui érige la formation spécialisée en exigence essentielle.
Société inégalitaire, souvent dotée d'une élite héréditaire.	Société plus égalitaire, qui secrète sa propre élite.
Société à gouvernement monarchique, où l'autorité consulte ses conseillers de manière occasionnelle et individuelle.	Société dotée d'organes de gouvernement, qui mettent en œuvre une concertation collective et plus systématique.
Société assez cloisonnée, qui laisse au pouvoir central la prérogative d'arbitrer les requêtes de ses différentes composantes.	Société plus unifiée, qui instaure une collaboration horizontale et une certaine collégialité.
Société qui identifie formation et assimilation de normes. L'éducation y est surtout conçue comme un processus de socialisation.	Société qui envisage l'éducation comme un apprentissage de la liberté: les hommes devraient pouvoir s'autodéterminer en choisissant entre plusieurs systèmes de normes.

Les multiples changements que vivent les communautés religieuses, au sein d'une société en pleine évolution, doivent à leur tour être identifiés de manière précise, mais aussi situés chronologiquement. À titre d'exemples, je reprendrai les transformations qu'a relevées S. Guillemin pour la vie religieuse active:²⁰

²⁰ S. GUILLEMIN, «Problèmes de la vie religieuse féminine active», dans *Vocation*, n° 231, juill. 1965, pp. 354-372.

III. Mutations au sein des communautés de vie active

Passé	Présent
<i>Possession.</i> Les instituts contrôlent les œuvres au sein desquelles leurs membres exercent leur apostolat. Détenant souvent une position de monopole, ces établissements sont dotés d'un personnel homogène.	<i>Insertion.</i> Les communautés religieuses doivent s'intégrer dans un vaste réseau d'institutions, placé sous la tutelle publique et largement dominé par les laïcs. Y occupant une place minoritaire, elles sont en position d'infériorité numérique et financière.
<i>Pouvoir.</i> Dans les œuvres congréganistes, tous les postes d'autorité et de surveillance sont occupés par des religieux. Peu nombreux, le personnel laïc est employé à titre subalterne.	<i>Collaboration.</i> Dans les institutions actuelles, la législation soumet religieux et laïcs à des règles identiques pour l'accès aux responsabilités. Les uns et les autres sont fréquemment appelés à travailler ensemble, à partager le pouvoir.
<i>Supériorité religieuse.</i> Maintes congrégations adoptent une attitude paternaliste envers «leurs» pauvres. Certaines d'entre elles reproduisent parfois des rapports de patronage.	<i>Fraternité.</i> Pour conserver leur crédibilité, les religieux doivent partager la vie des gens auxquels s'adresse leur apostolat. En se confrontant à leurs problèmes, ils pourront faire saisir le sens évangélique de leur engagement.
<i>Infériorité humaine.</i> Tout religieux doit fuir le «monde», présenté comme mauvais et corrupteur.	<i>Présence au monde.</i> Les instituts de vie active doivent s'intégrer au «monde», afin d'y porter témoignage.
<i>Conversion morale.</i> L'apostolat congréganiste s'exerce dans un univers de chrétienté. Il vise essentiellement à ramener à l'Église les «brebis égarées».	<i>Élan missionnaire.</i> L'apostolat des religieux s'adresse à une société largement déchristianisée. Il a pour but de faire découvrir Dieu à ceux qui, de plus en plus nombreux, n'ont jamais entendu son message.

Au terme de cet aperçu sélectif, on peut comprendre qu'en histoire des communautés religieuses, une orientation de recherche ait pris une grande extension au cours des trois dernières décennies: nos collègues du Québec la qualifient de «socio-histoire». ²¹ Je voudrais en indiquer les grands axes, en citant en notes une série de publications, à titre purement exemplatif.

²¹ P. - A. TURCOTTE, «La socio-histoire des congrégations religieuses québécoises», dans *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique. Études d'histoire religieuse*, 1990, Ottawa, 1992, pp. 45-56.

Des travaux portent sur l'évolution des effectifs des congrégations et communautés religieuses.²² Ces études statistiques relèvent, le plus souvent par pays, les tendances générales que l'on peut observer en la matière. Elles ventilent les chiffres par régions et par secteurs. Elles fournissent des indications d'ensemble auxquelles on peut comparer la dynamique d'une communauté particulière. Ces publications ne se bornent pas à constater des faits. Elles suggèrent également des éléments d'explication: ce sont là des hypothèses qui méritent d'être testées, même dans le cadre restreint d'une monographie.²³ D'autres recherches se focalisent, en partie ou en tout, sur divers aspects du recrutement (quantitatif, géographique, social), souvent en lien avec le développement des activités apostoliques. Elles concernent une congrégation, une province, un établissement.²⁴ Ou

²² Ainsi pour la Belgique: J. ART, «De evolutie van het aantal mannelijke roepingen in België tussen 1830 en 1975. Basisgegevens en richtingen voor verder onderzoek», dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. X, 1979, pp. 282-370; ID., «Belgische mannelijke roepingen 1830-1975», dans *Spiegel Historisch*, t. XVI, 1981, pp. 157-162; A. TIRON, «Les religieuses en Belgique du XVIII^e au XX^e siècle. Approche statistique», dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. VII, 1976, pp. 1-54; ID., «Les religieuses en Belgique (fin XVIII^e - XX^e siècle). Approche statistique et essai d'interprétation», dans *Journée d'études «Vie religieuse et enseignement»...*, op. cit., pp. 11-39. Pour la France: CL. LANGLOIS, «Les effectifs des congrégations féminines au XIX^e siècle. De l'enquête statistique à l'histoire quantitative», dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. LX, 1974, pp. 39-64. Nous évoquerons *infra* l'apport de la grande thèse réalisée par cet auteur.

²³ Nous y reviendrons *infra*, en globalisant les pistes qui se dégagent de l'ensemble de la production de type «socio-historique».

²⁴ Par ex., pour la Belgique: E. DE SMET, *De Norbertijnen in Vlaanderen: rekrutering en sociaal milieu, 1834-1887*, mémoire de licence de la Rijksuniversiteit Gent, Gand, 1988; A. DRUART, «Le recrutement salésien en Belgique (1891-1914)», dans *Ricerche storiche salesiane*, t. III, 1984, pp. 243-273; Th. DURVAUX, *Les Sœurs de la Providence de Gosselies, 1830-1914. Recrutement et fondations*, mémoire de licence de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1984; X. DUSAUSOIT, «L'évolution sociale, professionnelle et politique des Jésuites belges au XIX^e siècle. L'exemple du collège Saint-Michel à Bruxelles», dans *Revue d'Histoire Ecclesiastique*, t. LXXXIII, 1988, pp. 34-57; K. HANSKENS, *Het klooster van de Heilige Vincentius a Paulo te Dendermonde. Geschiedenis 1856-1992: rekrutering, sociale stratificatie van de kloosterlingen*, mémoire de licence de l'Université Gent, Gand, 1993; P. HUPEZ, *Le recrutement des Jésuites belges 1832-1914*, mémoire de licence de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1990; R. MERTENS, «Vrouwelijke religieuze roepingen tussen 1803 en 1955. Casus: de congregatie van Zomergem en de Zomergemse vrouwelijke religieuzen», dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. IX, 1978, pp. 419-479; P. t SERSTEVENS, *Le recrutement et l'origine sociale des Sœurs de Notre-Dame et des Sœurs de Sainte-Marie au XIX^e siècle*, mémoire de licence de l'Université Catholique de Louvain, Louvain, 1972; L. VANKEIRSBIJCK, *De Benedictijnen te Brugge, Steenbrugge en Zevenkerken (1879/1899-1989). Rekrutering en origine*, mémoire de licence de l'Université Gent, Gand, 1991; P. WYNANTS, *Les Sœurs de la Providence de Champion et leurs écoles, 1833-1914*, Namur, 1984. Pour les congrégations de Frères des Pays-Bas, voir les dissertations doctorales soutenues à la Katholieke Universiteit te Nijmegen par M. BOHNEN, *Geschiedenis van de Broeders van Maastricht 1840-1880: een prosopografisch onderzoek naar herkomst en werkzaamheden der broeders*, Nimègue, 1988; R. FRANCKEN, *De Congregatie van de Broeders van de Onbevleete Ontvangenis der Heilige Maagd Maria te Maastricht rond de eeuwwisseling van de negentiende naar de twintigste eeuw. Regionale herkomst, groei in ledental, functies en leeftijdsopbouw van de broeders*, Nimègue, 1988; H. H. W. M. VAN MIERLO, *De Congregatie van de Christelijke Broeders van de Onbevleete Ontvangenis der Allerheiligste Maagd en Moeder Gods te Huibergen gedurende de periode 1852-1888. Ontwikkeling van de congregatie en regionale herkomst, groei in ledental, functies en leeftijdsopbouw van de broeders*, Valkenburg, 1989.

elles ont trait aux religieux, aux religieuses d'un diocèse, voire d'une région déterminée.²⁵ Elles procurent des points de comparaison éclairants, aussi bien pour la description que pour l'interprétation d'une évolution historique.

À dire vrai, les travaux les plus stimulants²⁶ débordent largement ces perspectives limitées. S'ils intègrent la dimension sociographique, ils n'entendent pas s'y cantonner. Ils s'en servent comme point de départ, pour tenter de répondre à une question fondamentale: pourquoi et comment les communautés de religieux et de religieuses ont-elles connu jadis une telle efflorescence, avant de décliner au cours des dernières décennies? Les facteurs mis en lumière par ces publications doivent être pris en compte dans toute étude du passé congréganiste, quand bien même celle-ci n'envisagerait qu'un seul établissement. Je rappellerai ci-dessous cinq variables que les historiens considèrent à présent comme décisives à cet égard.

Le *renouveau catholique*, qui se développe aux XIX^e - XX^e siècles dans toute une série de pays européens, est sans nul doute un élément à prendre en compte. Dans un monde en plein désarroi, la hiérarchie, le clergé et de simples croyants se mobilisent pour consolider la foi, mais aussi pour rendre à l'Église son influence idéologique et sociale. Ce mouvement tend à restaurer une Cité chrétienne. En son sein, les communautés religieuses enseignantes sont appelées à jouer un rôle de premier plan: non seulement elles doivent catéchiser les jeunes fidèles par l'école, mais en favorisant la scolarisation des masses, il leur incombe également de faire pénétrer les valeurs religieuses dans tout le corps social.

²⁵ Pour la France: G. CHOLVY, «Le recrutement des religieux dans le diocèse de Montpellier (1830-1956)», dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. XLIV, 1958, pp. 57-73; M. FAUGERAS, «Les vocations religieuses de femmes dans le diocèse de Nantes au XIX^e siècle (1802-1914)», dans *Enquêtes et Documents* (Université de Nantes), t. I, 1971, pp. 239-281; J. - M. PÉRIÉ, *Les vocations sacerdotales et religieuses dans le diocèse de Rodez*, thèse de 3^e cycle de l'Université de Montpellier III, Montpellier, 1979; L. PEROUAS, «Les religieuses dans le pays creusois du XVIII^e au XX^e siècle», dans *Cahiers d'Histoire*, t. XXIV, 1979, pp. 17-43. Pour la Belgique: M. FAUCONNIER, *Vrouwenkloosters in Oost-Vlaanderen tussen 1802 en 1914*, mémoire de licence de la Rijksuniversiteit Gent, Gand, 1980, 2 vol.; A. JACOBUS, «De vrouwelijke religieuze roepingen in het bisdom Brugge 1802-1914. Evolutie en herkomst», dans *Handelingen van het Genootschap voor geschiedenis gesticht onder de benaming «Société d'Émulation» te Brugge*, t. CXVI, 1979, pp. 27-86; H. VERSTREPEN, «Lokale socio-structurele determinanten van stedelijke seculiere en reguliere priesterroepingen. Casus: stad Gent 1801-1914», dans *Handelingen der Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent*, nouv. série, t. XXXVIII, 1984, pp. 141-180.

²⁶ Nous renvoyons à Cl. LANGLOIS, *Le catholicisme...*, op. cit.; A.J.M. ALKEMADE, *Vrouwen XIX. Geschiedenis van negentien religieuze congregaties, 1800-1850*, Bois-le-Duc, 1966; J. EIJT, *Religieuze vrouwen: bruid, moeder, zuster. Geschiedenis van twee Nederlandse zustercongregaties, 1820-1940*, Nimègue-Hilversum, 1995; J. VAN VUGT, *Broeders in de katholieke beweging. De werkzaamheden van vijf Nederlandse onderwijscongregaties van broeders en fraters, 1840-1970*, Nimègue, 1994. On peut y ajouter quelques éléments figurant dans deux contributions beaucoup plus modestes, à paraître dans les actes du colloque *La christianisation des campagnes*, qui seront publiés prochainement par le *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*: R. GIBSON, «La christianisation des campagnes en France, Irlande, Angleterre, Écosse et Pays de Galles au XIX^e siècle» et P. WYNANTS, «La christianisation des campagnes par l'enseignement populaire au XIX^e siècle. Étude de cas: les écoles des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception».

Souvent, le renouveau catholique adopte une orientation ultramontaine: il mène une croisade contre la société moderne, marquée par l'héritage des Lumières et par les acquis de la Révolution française. Dans cet esprit, il développe une approche dogmatique orthodoxe, un réel dynamisme pastoral et un apostolat social, conçu surtout dans une perspective moralisatrice. C'est dans son sillage que de nombreuses communautés religieuses se constituent et étendent leurs activités.

Face au défi de la sécularisation, à la montée du socialisme, le mouvement catholique intensifie ses efforts en matière d'éducation. Les communautés religieuses sont mobilisées. On les invite à diversifier leur offre d'enseignement, à élargir leur public-cible en s'adressant à toutes les classes de la société. Dans des pays comme la Belgique ou les Pays-Bas,²⁷ les œuvres scolaires sont progressivement intégrées dans un «pilier», vaste réseau d'organisations confessionnelles chargé d'encadrer les fidèles de la naissance à la mort, en les protégeant des «influences néfastes».

Les nombreuses communautés religieuses enseignantes, qui lient leur destin au renouveau catholique, ne restent pas indemnes lorsque ce dernier commence à s'essouffler, sous l'effet de la sécularisation, de l'entrée dans la société de consommation et de l'apparition du *Welfare-State*. De plus en plus nombreux sont les catholiques qui s'accommodent de la société moderne et pluraliste. Ils commencent à dissocier la foi de l'appartenance à des organisations confessionnelles, voire de l'engagement social. Il s'ensuit que l'existence d'un réseau «militant» d'écoles catholiques et l'implication d'un personnel congréganiste en son sein se trouvent remises en question.

La deuxième variable à ne pas perdre de vue est l'émergence de nouveaux besoins et la capacité des communautés religieuses à les rencontrer. Ainsi, au XIX^e siècle, on voit s'intensifier la volonté d'accéder à la culture écrite. La demande sociale d'alphabétisation émane progressivement de toutes les couches de la population. Elle se diversifie, lorsque certains milieux aspirent à des formations spécifiques. Elle s'accroît encore lorsque des responsables – notamment ecclésiastiques – plaident en faveur de la «séparation des sexes» à l'école, présentée comme un impératif pédagogique, psychologique, social et moral.²⁸

²⁷ À ce propos, cf s. dir. J. BILLIET, *Tussen bescherming en verovering. Sociologen en historici over zuilvorming* (Kadoc-studies, 6), Louvain, 1988; J. A. DE KOK, «Kerken en godsdienst: de school als motor van de zuilvorming», dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, t. XIII, Haarlem, 1978, pp. 145-155; s. dir. E. LAMBERTS, *De kruistocht tegen het liberalisme. Facetten van het ultramontanisme in België in de 19de eeuw* (Kadoc - Jaarboek 1983), Louvain, 1984; J. P. A. VAN VUGT, «De verzuiling van het lager onderwijs in Limburg, 1860-1940», dans *Jaarboek van het Katholiek Documentatiecentrum 1980*, Nimègue, 1981, pp. 17-60; le numéro spécial *Verzuiling - Polarisatie* de la *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. XIII, 1982, 1.

²⁸ A. BOSMANS-HERMANS, «Onderwijs voor meisjes. Enkele aspecten van een ontwikkeling», dans *Kultuurleven*, t. XLVII, 1980, pp. 891-913; M. VERBEKE, *Jongens en meisjes samen in de klas. Coëducatie in België tussen de 19de en de 20ste eeuw*, Gand, 1984; P. WYNANTS, «L'école des femmes. Les catholiques belges et l'enseignement primaire féminin (1842-1860)», dans *La Revue Nouvelle*, t. LXXVII, 1983, pp. 69-76.

Or les pouvoirs publics entendent limiter leurs dépenses dans le domaine éducatif. Au sein du système libéral qui prévaut alors, seule l'initiative privée peut remédier à la carence de l'État et des municipalités, avec les moyens financiers limités dont elle dispose.

Sollicités, les instituts religieux procurent des instituteurs et institutrices en grand nombre. Le personnel congréganiste est d'une orthodoxie au-dessus de tout soupçon, compétent selon les critères de l'époque, moralement sûr, dévoué. Rapidement formé, il peut garantir la continuité du service, grâce à son appartenance à une communauté organisée. Peu exigeant, parfois même taillable et corvéable à merci, il s'accommode de traitements modiques, de conditions de vie et de travail précaires. Il représente une solution d'autant plus économique qu'il peut être utilisé, sans bourse délier, pour surveiller le patronage, diriger la chorale ou animer la vie associative paroissiale. Une sorte de syllogisme finit par s'imprimer dans les mentalités: seuls des enseignants supérieurement motivés peuvent exercer de lourdes tâches éducatives dans des conditions aussi difficiles; cette motivation, qui engage toute une vie, est caractéristique du personnel congréganiste; les religieux et religieuses sont donc les enseignants «par excellence».

Il n'empêche que cette évidence s'impose de moins en moins. La mise en place d'un service public a, dans l'enseignement, des conséquences en cascade. D'une part, les écoles se multiplient à un rythme tel que les congrégations ne peuvent les pourvoir toutes en instituteurs et institutrices. D'autre part, grâce à des crédits budgétaires plus abondants, les conditions de vie et de travail s'améliorent: les barèmes sont revalorisés, les bâtiments scolaires sont assainis, l'équipement didactique se perfectionne, le nombre d'élèves par enseignant diminue, la stabilité d'emploi est garantie... De cette double évolution, il résulte que les laïcs sont de plus en plus nombreux à s'engager dans la carrière, où ils trouvent des possibilités d'ascension sociale. Graduellement, l'éducation scolaire cesse d'être un don procuré par des œuvres. Elle se mue en droit garanti par l'État. Les tâches d'instruction n'apparaissent plus comme un apostolat, pris en charge par des âmes d'élite. Elles se convertissent en profession, qui peut être assurée par toute personne compétente, moyennant le respect des normes et du programme arrêtés par les autorités. La fonctionnarisation de l'enseignement dilue la spécificité congréganiste: l'exercice du métier se dissocie de l'appartenance à une communauté religieuse. Ce retournement annonce le repli des instituts, qui se désengagent petit à petit du système scolaire.

La *conception de l'éducation* qui prévaut dans la société est une troisième donnée à intégrer à l'analyse. Au siècle dernier, éduquer c'est d'abord «inculquer de bons principes». Dès lors, la religion et la morale imprègnent toute la formation donnée aux élèves. Elles priment l'instruction, comme acquisition de connaissances profanes. Il en est ainsi au nom de considérations religieuses et sociales.

L'Église considère, en effet, que la foi et la pratique sacramentelle dépendent étroitement des connaissances, des comportements, des habitudes assimi-

lés dès l'enfance. Par conséquent, les instituteurs et institutrices doivent non seulement enseigner les principes chrétiens, mais encore apprendre à aimer et à servir Dieu, initier à la prière et à la vertu, inspirer de «nobles sentiments» aux élèves qui leur sont confiés. De plus, les catholiques du XIX^e siècle assignent à l'école une fonction sociale définie en termes conservateurs, puis paternalistes. L'éducation doit conforter l'ordre établi, en enracinant chez le pauvre les valeurs qui fondent le *statu quo*: résignation, humilité, docilité, obéissance... À mesure que le libéralisme et le socialisme se développent, la mission donnée à l'école évolue: il lui incombe, certes, de combattre «l'erreur» et «l'anarchie», mais aussi de «relever» les classes populaires en leur inculquant les qualités – ordre, propreté, prévoyance, économie... – qui, disent les notables, procurent le bonheur aux familles modestes. Si les valeurs religieuses et morales prennent une telle place dans le processus de scolarisation, qui mieux qu'un personnel congréganiste pourrait en assurer efficacement la diffusion? Pères, Frères et Sœurs ne se contentent pas d'assimiler les bons principes durant leur formation: ils doivent les mettre en pratique dans leur vie communautaire. Au savoir s'ajoute la force de l'exemple.

La sécularisation de la société vient battre ce raisonnement en brèche. Elle rompt la relation entre éducation et religion: aux plans pédagogique et pratique, les objectifs éducatifs se dissocient des finalités spécifiquement religieuses. Par le fait même, les critères d'appréciation du personnel enseignant se transforment: le respect des normes, les aptitudes méthodologiques relèguent la piété ou le zèle à l'arrière-plan. Enfin, dans le chef des jeunes, la démocratisation de la société ne valorise plus la reproduction, mais l'autonomie et l'esprit critique. Les arguments traditionnels, qui fondaient l'omniprésence des religieux dans le secteur éducatif, perdent ainsi une part de leur consistance.

Quatrième paramètre à observer: l'*assentiment social* dont bénéficient les communautés religieuses enseignantes, surtout auprès des élites sociales, politiques et religieuses. Du soutien qui leur est accordé dépendent leurs capacités d'action et leur influence.

Le rôle des notables, comme bienfaiteurs d'écoles, est important au siècle dernier. Les mobiles qui animent ces personnes sont variables. Des donateurs veulent attacher leur nom à une œuvre. D'autres, mobilisés par le clergé, sont sensibles au thème de la charité privée comme moyen d'assurer leur salut. D'autres encore sont mus par des préoccupations sociales à caractère paternaliste. Chez certains nobles et bourgeois, les considérations de prestige ne sont pas absentes: en soutenant une école, une famille manifeste sa prééminence. Au fil du temps, toutefois, l'appui accordé par les châtelains, les grands propriétaires et les industriels faiblit, pour diverses raisons: lassitude de donner, érosion des grandes fortunes, émergence d'une mentalité revendicative parmi les «dépendants», souci d'autonomie des religieux et des religieuses... Le retrait progressif des notables incite généralement les communautés enseignantes à se tourner davantage vers les pouvoirs publics ou vers l'Église.

L'attitude des autorités civiles varie selon les périodes et les pays. Il n'est

pas rare que, durant un temps au moins, les gouvernements soient convaincus de l'utilité sociale de la religion. Ils favorisent ou tolèrent le développement des communautés religieuses de vie active: les Constitutions adoptées par les États leur octroient une certaine marge de manœuvre; l'enseignement public leur est parfois largement ouvert; le réseau scolaire privé peut bénéficier d'agrémentations et de subventions. La chute n'en est que plus brutale, le jour où l'opinion publique se retourne et fait assaut d'anticléricalisme. On voit apparaître tout un arsenal de mesures hostiles aux religieux: laïcisation du personnel des écoles publiques, dissolution de congrégations non autorisées, interdits professionnels...

L'appui des cadres de l'Église – Ordinaires diocésains et clergé paroissial – n'est pas non plus constant. La bienveillance est généralement de mise, moyennant une certaine soumission, lorsqu'un personnel abondant est requis pour l'encadrement pastoral des populations, pour la lutte contre l'ignorance et l'indifférence religieuse. Mais elle peut s'atténuer, lorsque le clergé séculier croit perdre le contrôle du système scolaire ou s'il doute du bien-fondé d'une présence congréganiste dans un enseignement largement subventionné, pour lequel le personnel laïc ne manque plus.

J'en viens à la cinquième et dernière variable à garder à l'esprit: *la plasticité relative du modèle congréganiste*. Durant une partie du XIX^e siècle, celle-ci est réelle, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le cadre juridique²⁹ dans lequel évoluent les instituts à vœux simples demeure rudimentaire. Ensuite, le patrimoine des congrégations est encore limité: Pères, Frères et Sœurs ne sont rivés ni à des bâtiments, ni à des œuvres; ils connaissent toujours une certaine mobilité. Le mode de vie des religieux peut s'adapter sans trop de difficultés aux circonstances. Ainsi, le modèle d'organisation congréganiste est parfaitement capable d'accompagner une société en évolution lente, au sein de laquelle les mutations – sécularisation, alphabétisation, urbanisation, industrialisation... – s'opèrent progressivement. À l'inverse, par la suite, la rigidité croissante du cadre canonique imposé aux congrégations les déconnecte d'un monde en plein bouleversement. L'esprit de pionnier, qui caractérisait les débuts de maintes communautés, s'estompe devant la nécessité d'assurer la continuité de l'apostolat entrepris. Littéralement enfermées dans un style de vie, un réseau d'œuvres, les congrégations n'apparaissent plus comme un vecteur dynamique de mobilisation des élites au service de l'Église et de la société. D'autres formes d'organisation plus souples – les instituts séculiers, puis l'Action catholique – les concurrencent.

Dynamique du renouveau catholique, émergence de nouveaux besoins et capacité des communautés religieuses à les rencontrer, conceptions dominantes en matière d'éducation, assentiment social dont les instituts enseignants peuvent bénéficier, plasticité du modèle d'organisation congréganiste: voilà cinq paramètres dont la production historique récente a révélé l'importance pour le des-

²⁹ Au sens canonique du terme.

tin des couvents d'hommes et de femmes spécialisés dans l'éducation de la jeunesse. Il importe de leur réserver une place de choix dans toute monographie centrée sur un établissement de ce type.

Pour clôturer la deuxième étape, selon le schéma d'Y. Turin, je dirai quelques mots des thèmes de recherche privilégiés par les approches de type «psychologique». La problématique développée par de tels travaux³⁰ ne nous est utile que pour deux aspects: la *vie communautaire* et le *rapport au corps*. À cet égard, je me contenterai donc de suggérer quelques questions, réunies dans le tableau IV:

IV. Vie de communauté et rapport au corps

1. Vie de communauté
— Comment se présente le cadre de vie communautaire? Quelles sont la disposition et la répartition des bâtiments? De quel mobilier ceux-ci sont-ils dotés? — Comment la vie communautaire est-elle rythmée? Quel en est l'horaire? Quels en sont les temps forts? Quelle est la place réservée au travail, aux offices, au recueillement, au silence, à la détente? — Comment caractériser les «relations affectives» à l'intérieur de la communauté? Quels rapports les religieux ou les religieuses entretiennent-ils avec les responsables de la maison, avec leurs confrères ou leurs consœurs?
2. Rapport au corps
— En quoi consiste l'habit religieux? Quelle est sa symbolique? — Quelle attention est réservée à la propreté du costume, à celle du corps? — Quel maintien attend-on des religieux ou des religieuses? — Quelle nourriture reçoivent-ils? Est-elle suffisante quantitativement et qualitativement? — Quels sont les soins et traitements prodigués aux malades? — Comment la communauté vit-elle la mort de ses membres?

³⁰ Le modèle du genre en langue française est l'ouvrage d'O. ARNOLD, *Le corps et l'âme. La vie des religieuses au XIX^e siècle*, Paris, 1984.

2.3. Histoire de la vie quotidienne

La troisième étape, selon Y. Turin, est la plongée dans l'existence concrète des communautés religieuses ou, si l'on préfère, dans leur «expérience commune».³¹ Les travaux réalisés dans cette optique enrichiront notre questionnaire, *a fortiori* si nous y intégrons l'apport de publications réalisées en histoire de l'éducation. La perspective que nous adopterons, comme lecteurs en quête de thèmes de recherche, se modifiera: le plus souvent, nous n'aurons plus à tester, au plan «micro», des hypothèses ou des constats formulés à un niveau «macro», mais à adapter la problématique d'une monographie préexistante en vue d'en réaliser une autre.³²

Dans ce tour d'horizon, nous ne reviendrons guère sur les questions soulevées au cours des deux étapes précédentes: notre objectif principal est d'en ajouter de nouvelles à celles que nous avons déjà posées. Nous focaliserons l'attention non plus sur la communauté religieuse, mais sur l'école.³³ De celle-ci, nous retiendrons la définition qu'en a donnée Willem Frijhoff: «Au sens large, elle est une institution ou une structure d'accueil réunissant, autour d'un maître ou d'un surveillant investi de responsabilités variables, un certain nombre d'élèves en vue de l'apprentissage d'un savoir, d'un savoir-faire ou d'un savoir-vivre (...). Cet apprentissage s'effectue en commun, ajoutant un certain investissement intellectuel aux opérations manuelles, dans une discipline collective et selon des rythmes fixés d'avance et d'en haut, sans souci de rentabilité économique immédiate, mais dans un lieu ordinairement séparé de l'espace de travail. Grâce à cette mise entre parenthèses des exigences de la vie quotidienne,³⁴ les valeurs véhiculées par le modèle scolaire peuvent être inculquées à l'élève à coup d'horaires, d'exercices, de cours et de leçons (...). De la sorte, le modèle

³¹ Y. TURIN, «Propos historiographiques...», *op. cit.*, p. 228.

³² Les monographies de qualité ne manquent pas. Ainsi, pour les Salésiens: F. DESRAMAUT, *Don Bosco à Nice. La vie d'une école professionnelle catholique entre 1875 et 1919*, Paris, 1980; W. - J. DICKSON, *The dynamics of growth. The foundation and development of the Salesians in England* (Istituto Storico Salesiano, Studi 8), Rome, 1991; F. FONCK et G. NEY, *De l'orphelinat Saint-Jean Berchmans au Centre scolaire Don Bosco. Cent ans de présence salésienne à Liège (1891-1991)*, Liège, 1992; Y. LE CARRÈRES, *Les salésiens de Don Bosco à Dinan 1891-1903* (Istituto Storico Salesiano, Studi 6), Rome, 1990. Pour les écoles de religieuses, signalons trois monographies récentes: G. ACKERMANS, *Vereniging van vrouwen... Franciscanessen van Heythuysen in Nederland (1900-1975)*, Heythuysen, 1994; R. CHRISTENS, *100 jaar Heilig-Hartinstituut Annuntiaten Heverlee. Geschiedenis van een school en een congregatie*, Louvain, 1994; Y. SEGERS et a., *150 jaar Zusters van het Heilig Hart van Maria van Berlaar, 1845-1995. In eenvoud en dienstbaarheid*, Berlaar, 1995. On trouve aussi des réflexions stimulantes dans l'ouvrage d'Y. TURIN, *Femmes et religieuses...*, *op. cit.*, pp. 105-180.

³³ En ne perdant pas de vue, s'il y a lieu, les spécificités de l'enseignement féminin. À ce propos, voir par ex., pour la France: F. MAYEUR, *L'éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, 1979; ID., *L'enseignement secondaire des jeunes filles sous la Troisième République (1867-1924)*, Paris, 1977; s. dir. F. MAYEUR et J. GADILLE, *Éducation et images de la femme chrétienne en France au début du XX^e siècle*, Lyon, 1980; L. SECONDY, «L'éducation des filles en milieu catholique au 19^e siècle», dans *Cahiers d'Histoire*, t. XXVI, 1981, pp. 337-352.

scolaire discipliné et rythmé, avec sa structure d'émulation interpersonnelle, se fait modèle universel de comportement social».³⁵

Voyons à présent, dans le tableau V, quelles pistes le chercheur pourrait encore emprunter:

V. Autres aspects à explorer

1. Contexte de la fondation ³⁶
<i>État de la congrégation au moment de la fondation:</i> — les effectifs; — les établissements desservis dans la région, dans le pays, à l'étranger; — la politique d'implantation suivie par l'institut et la conformité à celle-ci de la fondation projetée.
2. La fondation
<i>A. L'impulsion:</i> — les initiateurs (qualité, statut, rapports avec l'institut...); — leurs mobiles et leur projet; — leurs appuis; — les liens qu'ils garderont ultérieurement avec l'œuvre. <i>B. Les négociations préparatoires:</i> — leur longueur; — les canaux par lesquels elles s'opèrent (correspondance, visites...); — la psychologie, les attentes des parties; — les propositions initiales adressées à l'institut (bâtiments, mobilier, rémunérations, tâches à assumer...); — les éventuelles pierres d'achoppement; — l'intervention de tiers dans la discussion; — les termes de l'accord conclu; — les promesses que cette convention recèle, les difficultés qu'elle pourrait générer. <i>C. L'ouverture de l'établissement:</i> — la date de fondation;

(suite à la page suivante)

³⁵ W. FRIJHOFF, «Préface», dans s. dir. W. FRIJHOFF, *L'offre d'école. Éléments pour une étude comparée des politiques éducatives au XIX^e siècle. Actes du troisième colloque international (Association internationale pour l'histoire de l'éducation)*, Sèvres, 27-30 septembre 1981, Paris, 1983, p. 6.

³⁶ À ce propos, voir *supra* les données relatives au milieu environnant de la communauté.

- les «pionniers» (identité, carrière antérieure...);
- les types de formation organisés au départ;
- le public visé;
- le nombre de classes et d'élèves à l'origine;
- l'accueil réservé à l'ouverture de l'école.

3. Le personnel attaché à l'œuvre³⁷

A. Les moyens humains:

- le nombre de personnes en activité;
- leurs attributions (enseignement, administration, surveillance, entretien...);
- leurs charges, leurs conditions de vie et de travail.³⁸

B. Le profil des maîtres:

- l'âge;
- la nationalité;
- la proportion de religieux prêtres, de religieux non prêtres, de laïcs célibataires, de laïcs mariés;
- la formation pédagogique initiale³⁹ (y compris les diplômés);
- la durée de séjour dans l'établissement;
- la persévérance dans l'institut.

C. Les normes à suivre au plan scolaire:

- leur provenance et leur consistance;
- les droits et les devoirs des éducateurs;
- les modèles qui leur sont suggérés;
- les inspections.

(suite à la page suivante)

³⁷ Voir *supra* les questions relatives aux membres de la communauté religieuse.

³⁸ On dispose, à cet égard, d'ouvrages de synthèse qui procurent d'utiles points de comparaison. Ainsi, pour la Belgique: M. DEPAEPE, M. DE VROEDE et F. SIMON, *Geen trede meer om op te staan. De maatschappelijke positie van onderwijzers en onderwijzeressen tijdens de voorbije eeuw*, Kapellen, 1993.

³⁹ Il convient de comparer les indications recueillies en cette matière à celles disponibles pour d'autres religieux et enseignants. Ainsi, sur la formation des instituteurs belges en général et des religieux en particulier, cf A. BOSMANS-HERMANS, «De onderwijzer: opleiding in het perspectief van professionalisering», dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, t. X, 1979, pp. 83-104; ID., *De onderwijzersopleiding in België 1842-1884. Een historisch-pedagogisch onderzoek naar het gevoerde beleid en de pedagogisch-didactische vormgeving*, Louvain, 1985; M. DE VROEDE, *Van schoolmeester tot onderwijzer. De opleiding van de leerkrachten in België en Luxemburg van het einde van de 18de eeuw tot omstreeks 1842*, Louvain, 1970; ID., «De pedagogische opleiding van de Jozefieten 1817-1851», dans *Tijdschrift voor Opvoedkunde*, t. XIV, 1968-1969, pp. 321-339; ID., «La formation pédagogique des Frères des Écoles Chrétiennes, spécialement en Belgique, au cours de la première moitié du XIX^e siècle», dans *Paedagogica Historica*, t. X, 1970, pp. 49-79.

D. L'investissement pédagogique durant la carrière:

- la formation continuée;
- l'apport à la réflexion pédagogique (rédaction de manuels,⁴⁰ participation à la vie d'associations, de revues⁴¹...);
- les autres responsabilités reçues (inspecteurs...).

E. Les rapports avec le monde enseignant:

- avec les confrères de l'établissement;
- avec les confrères de l'institut;
- avec les autres enseignants;
- avec les inspecteurs.

4. Les élèves

A. Les effectifs et leurs caractéristiques:

- le nombre d'élèves;
- leurs origines géographiques;
- leurs origines sociales.

B. Les conditions d'admission:

- l'âge;
- les études antérieures;
- l'écologie ou le minerval;
- les documents administratifs requis.

C. Les différentes catégories d'élèves:

- selon l'âge, les niveaux d'études, l'ancienneté;
- selon le type de formation suivie;
- selon le milieu social;
- selon les responsabilités confiées dans l'établissement.

(suite à la page suivante)

⁴⁰ L'étude des manuels scolaires doit être entreprise de façon comparative et à une échelle plus vaste, comme celle d'un pays. Pour la France, voir les travaux d'A. CHOPPIN, en particulier: «L'histoire des manuels scolaires», dans *Histoire de l'éducation*, n° 9, déc. 1980, pp. 1-25; ID., «Les manuels scolaires», dans s. dir. Th. CHARMASSON, *Histoire de l'enseignement XIX^e-XX^e siècles. Guide du chercheur*, Paris, 1986, pp. 191-195; les cinq tomes parus jusqu'ici, sous la direction du même auteur sous le titre: *Les manuels scolaires en France de 1789 à nos jours*. Cf également H. COECKELBERGHS, «Les manuels scolaires comme source de l'histoire des mentalités: approche méthodologique», dans *Réseau. Revue interdisciplinaire de philosophie morale et politique*, n° 32-34, 1983, pp. 15-22; H. - G. RULON et Ch. FRIOT, *Un siècle de pédagogie dans les écoles primaires. Histoire des méthodes et des manuels scolaires utilisés dans l'institut des Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel*, Rennes, 1962.

⁴¹ On peut utiliser à cet effet les répertoires de périodiques, avec leurs tables. Par ex., pour la Belgique, M. DE VROEDE et a., *Bijdragen tot de geschiedenis van het pedagogisch leven in België in de 19de en de 20ste eeuw. De periodieken*, Gand-Louvain, 1973-1987, 5 t. Sur la presse pédagogique en France, cf s. dir. Th. CHARMASSON, *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., p. 187-189.

D. La sociabilité des jeunes:

- leurs rapports entre eux;
- leurs relations avec les éducateurs;
- leurs relations avec d'autres personnes extérieures.

5. La formation

A. Le projet pédagogique:⁴²

- les traditions auxquelles il s'alimente;
- la conception du jeune et de ses besoins qui le fonde;
- les objectifs qu'il poursuit;
- les modèles qu'il propose, les qualités qu'il entend cultiver;
- l'idéologie qu'il instille;
- les autres caractéristiques qu'il présente.

B. L'organisation de la formation:

- les cycles, niveaux, degrés par section;
- les critères d'orientation;
- les critères d'avancement;
- les diplômes délivrés;
- la part des moyens humains et matériels affectés à chaque filière.

C. Le contenu de la formation:

- le programme des cours;
- le quota horaire attribué aux différentes disciplines;
- leur poids dans l'évaluation finale;
- la place de l'instruction religieuse par rapport aux matières profanes;
- les orientations des cours de religion et de morale;
- dans les branches profanes, la part respective de la théorie et de la pratique;
- l'attention accordée à la formation du comportement (ordre, propreté, discipline, maintien...);
- par comparaison avec d'autres établissements, l'originalité du programme des cours;
- par comparaison avec d'autres écoles, le niveau de l'enseignement dispensé.

(suite à la page suivante)

⁴² L'évolution de ce projet peut être étudiée par comparaison avec les vues du fondateur, analysées dans des travaux préexistants, par ex.: s. dir. G. AVANZINI, *Éducation et pédagogie chez Don Bosco. Colloque interuniversitaire, Lyon, 4-7 avril 1988*, Paris, 1989; M. HALCANT, *Les idées pédagogiques de la bienheureuse Mère Julie Billiart, fondatrice de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Namur*, Paris, 1929. Elle peut également être resituée dans un développement historique plus large, à partir d'études comme celles parues s. dir. P. BRAIDO, *Esperienze di pedagogia cristiana nella storia*, t. II, Rome, 1981.

D. La pédagogie:

- la méthode d'enseignement, avec ses caractéristiques;⁴³
- le matériel utilisé;⁴⁴
- les moyens employés (conseils, émulation, récompenses, sanctions, punitions...);
- leurs implications en ce qui concerne le comportement des enseignants;
- la charge de travail des élèves.

E. Les résultats obtenus:

- le classement des élèves lors des concours et des expositions industrielles;
- leurs atouts ou handicaps lors des études ultérieures;
- le type de personnes formées au plan humain, professionnel, social, familial, religieux;
- les vocations sacerdotales et religieuses écloses durant la formation.

6. L'animation spirituelle⁴⁵

- le type de pastorale mis en œuvre dans l'établissement;
- la pratique religieuse et sacramentelle;
- la piété, les dévotions;⁴⁶
- les retraites et recollections;
- les associations pieuses (confréries, congrégations, cercles d'études...).

7. Infrastructures et financement

A. Le statut de l'établissement:

- le statut légal de la communauté;
- le statut légal de l'école;
- le régime juridique de propriété.

(suite à la page suivante)

⁴³ Cf, à titre de comparaison, P. GIOLITTO, *Histoire de l'enseignement primaire au XIX^e siècle*, t. II, *Les méthodes d'enseignement*, Paris, 1984.

⁴⁴ Une exposition, organisée à Bruxelles par la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite, en a montré la richesse et la diversité: s. dir. A. D' HAENENS, *L'école primaire en Belgique depuis le moyen âge*, Bruxelles, 1986. Voir aussi s. dir. Th. CHARMASSEN, *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., pp. 205-208.

⁴⁵ Voir, à titre d'exemple: I. QUERTON, «La formation religieuse et la vie spirituelle des institutrices à l'école normale de l'Enfant-Jésus (Nivelles) au XIX^e siècle», dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. II, 1988, pp. 283-293.

⁴⁶ R. AUBERT, «Les dévotions», dans *Colloque «Sources de l'histoire religieuse de la Belgique»* (Bruxelles, 30 nov.- 2 déc. 1967). *Époque contemporaine* (Cahiers du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, n° 54), Louvain-Paris, 1968, pp. 164-172.

*B. Le patrimoine immobilier:*⁴⁷

- l'état initial;
- les acquisitions et les ventes;
- les aménagements, transformations, réparations;
- les constructions nouvelles;
- les coûts et le financement.

C. L'équipement:

- le mobilier;
- l'outillage et les machines;
- le matériel pédagogique;
- les coûts et le financement.

*D. Le fonctionnement:*⁴⁸

- l'importance et la ventilation des recettes ordinaires;
- l'importance et la ventilation des dépenses ordinaires;
- le taux de couverture des secondes par les premières.

*E. Les bienfaiteurs de l'établissement:*⁴⁹

- l'importance de leurs contributions;
- leurs mobiles;
- les modalités de leur soutien financier;
- leur milieu social;
- leurs engagements religieux, sociaux, politiques.

G. La gestion de l'établissement:

- ses points forts et ses points faibles;
- ses caractères (prudente, inconsidérée, efficace, inefficace...).

8. La vie quotidienne⁵⁰*A. Le cadre de vie:*

- la manière dont l'espace est délimité, organisé, réparti;
- la disposition et la fonction des bâtiments.

(suite à la page suivante)

⁴⁷ Cf notamment S. CHASSAGNE, «Pour une ethnologie du patrimoine scolaire», dans *Cent ans d'école*, Seyssel, 1981, pp. 16-23; B. TOULIER, «L'architecture scolaire au XIX^e siècle. De l'usage des modèles pour l'édification des écoles primaires», dans *Histoire de l'éducation*, n° 17, déc. 1982, pp. 1-29. Pour des études de cas, voir I. VAN DER BORCHT, «Les maisons d'école: les écoles primaires de la ville de Bruxelles au XIX^e siècle», dans *Cahiers de la Fonderie*, n° 4, 1988, pp. 2-15; J. HEYMANS, *De lagere schoolgebouwen in België van 1842 tot 1878*, mémoire de licence de la Katholieke Universiteit Leuven, Louvain, 1982. Certains bâtiments scolaires sont les traces architecturales de courants artistiques et idéologiques, tel le néogothique. Cf s. dir. J. DE MAEYER, *De Sint-Lucasscholen en de neogothiek 1862-1914* (Kadoc-studies, 5), Louvain, 1980.

⁴⁸ Les recettes et dépenses extraordinaires correspondent aux investissements en bâtiments et en équipement (rubriques B et C).

⁴⁹ La nature de leurs liens avec l'établissement sera envisagée *infra*.

⁵⁰ En vue de comparaisons, cf par ex. N. DANDOIS, *L'école primaire au quotidien en Hainaut à la fin*

B. Les règles de vie:

- les lois, normes et traditions qui régissent la vie communautaire;
- le modèle dont elles s'inspirent;
- la hiérarchie de l'établissement;
- le type de société ainsi formée (familiale ou patriarcale, autarcique ou ouverte, hiérarchique ou égalitaire, homogène ou hétérogène...);
- les mécanismes d'intégration au groupe.

C. L'organisation de l'année scolaire:

- son déroulement;
- les événements qui la ponctuent (en particulier les fêtes).

D. L'organisation de la semaine.

E. L'organisation de la journée:

- l'horaire-type;
- la place de la vie spirituelle, de l'étude, des activités parascolaires (y compris les loisirs).

F. Les conditions de vie des élèves:

- le logement;
- le régime alimentaire;
- l'habillement;
- l'éclairage et le chauffage;
- l'hygiène;
- la santé.

G. Le climat, l'atmosphère de l'établissement.

9. Les rapports avec le monde extérieur

A. L'image de l'école (auprès de l'inspection, des autorités civiles et religieuses, des notables, des parents d'élèves, de la presse...).

B. Les relations de l'établissement avec

- les pouvoirs publics (ministères, préfecture, municipalité...);
- les autorités religieuses (évêché, clergé paroissial);

(suite à la page suivante)

du 19^e et au début du 20^e siècle, mémoire de licence de l'Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 1987; P. GERBOD, *La vie quotidienne dans les lycées et les collèges au XIX^e siècle*, Paris, 1968; P. GUIRAL et G. THUILLIER, *La vie quotidienne des professeurs de 1870 à 1940*, Paris, 1982; R. HÉMERYCK, «"Il est défendu de ne pas jouer". Jeux et fêtes dans les écoles congréganistes (troisième quart du XIX^e s.)», dans *Revue du Nord*, t. LXIX, 1987, pp. 623-643; M. HILHORST, *Bij de zusters op kostschool. Geschiedenis van het dagelijks leven van meisjes op Rooms-katholieke pensionaten in Nederland en Vlaanderen*, Utrecht, 1989.

- les notables, en particulier les «amis» et les bienfaiteurs;
- les autres maisons d'éducation;
- les communautés religieuses du voisinage;
- les familles des élèves;
- les particuliers (voisins, fournisseurs...).

C. Entrées et sorties:

- des personnes;
- des livres, revues, journaux;
- de la correspondance;
- des informations.

D. Les éditions de la maison:

- le type de publications;
- leur tirage;
- les échos reçus.

E. Les autres services rendus à la communauté locale ou paroissiale:

- en matière de culte et de piété;
- les mouvements de jeunesse;
- les œuvres caritatives et sociales.

10. La fermeture de l'établissement

- les causes;
- les modalités;
- la destination du patrimoine;
- les suites.

D'autres thèmes, plus particuliers il est vrai, pourraient être retenus dans certaines monographies. Nous en citerons trois pour mémoire:

— l'impact sur un établissement déterminé des politiques anticléricales (lois sur les fondations charitables⁵¹, lutte scolaire⁵², législation anticongré-

⁵¹ Par ex. A. MÜLLER, *La querelle des fondations charitables en Belgique*, Bruxelles, 1909; P. WYNANTS, «Les résistances à la loi du 19 décembre 1864 sur les fondations d'enseignement primaire: le cas de Couthuin, 1864-1899», dans *Annales du Cercle butois des Sciences et Beaux-Arts*, t. XLIII, 1989, pp. 199-220; D. DERECK, «Le sac du couvent des Frères des Écoles Chrétiennes de Jemappes, 31 mai 1857», dans *Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain*, t. II, 1978, pp. 239-300.

⁵² Par ex. G. CHOLVY, «La résistance à la législation sécularisant l'enseignement primaire en France (1879-1893)», dans *Les résistances spirituelles. Actes de la dixième rencontre d'histoire religieuse tenue à Fontevraud les 2, 3 et 4 octobre 1986*, Angers, 1987, pp. 155-167; J. LORY, «La résistance des catholiques belges à la "loi de malheur", 1879-1884», dans *Revue du Nord*, t. LXVII, 1985, pp. 729-747. L. - M. TAGAGE, «Onderwijscongregaties en vrijheid van vereniging. Een aspect van de schoolstrijd in Limburg 1857-1859», dans *Maaslands melange. Opstellen over Limburgs verleden* Dr. P.J.H. Ubachs aangeboden bij gelegenheid van zijn 65ste verjaardag, Maastricht, 1990, pp. 290-303.

ganiste⁵³, expulsion ou exil de religieux⁵⁴...) ou des conflits interculturels⁵⁵;

— les relations, parfois difficiles, entre personnel congréganiste et personnel laïque⁵⁶;

— la promotion féminine par la vie consacrée, en particulier par l'exercice du métier d'enseignante⁵⁷.

Le lecteur l'aura compris: la gamme des pistes à explorer est large. À chaque chercheur de la délimiter en fonction du temps qui lui est imparti, mais aussi selon les sources dont il dispose.

3. Les sources

Quel qu'en soit l'intérêt, nous laisserons de côté les éléments d'«archéologie scolaire»⁵⁸ (architecture, mobilier, matériel didactique...), ainsi que l'iconographie (estampes, gravures, dessins, images, plans, cartes postales, photos,

⁵³ Par ex. F. DESRAMAUT, «Émile Combes et les salésiens» (*Cahiers Salésiens*, n° 1), Lyon, 1979.

⁵⁴ Par ex. Y. DANIEL, «Quelques aspects politiques, économiques et sociaux de l'immigration de religieux français en Belgique, 1901-1904», dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. IV, 1966-1967, pp. 49-90; H. M. J. FRANCOIS, *Verdriven Franse religieuzen in Limburg, 1880-1940*, thèse de doctorat de la Katholieke Universiteit te Nijmegen, Nimègue, 1984; G. LAPERRIÈRE, «Persécutions et exil: la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914», dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, t. XXXVI, 1982, pp. 389-411; R. MÜLLEJANS, *Klöster im Kulturkampf. Die Ansiedlung katholischer Orden und Kongregationen aus dem Rheinland und ihre Klosterneubauten im belgisch-niederländischen Grenzraum infolge des preussischen Kulturkampfes*, Aix-la-Chapelle, 1992; M. - X. VAN KEERBERGHEN, *Ursulines françaises exilées en Belgique au début du XX^e siècle sous le Comblisme*, Tournai, 1981; P. CABANEL, «Le grand exil des congrégations enseignantes au début du XX^e siècle», dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. LXXXI, 1995, pp. 207-217.

⁵⁵ Par ex. P. - A. TURCOTTE, *L'enseignement secondaire public des Frères Éducateurs (1920-1979). Utopie et modernité*, Montréal, 1988.

⁵⁶ Par ex. P. WYNANTS, «La collaboration entre laïcs et religieuses enseignantes en Belgique. Esquisse historique (XIX^e - XX^e siècles)», dans *Vie Consacrée*, t. LX, 1988, pp. 154-172.

⁵⁷ Sur ce thème très débattu au cours des dernières années, voir C. CLEAR, «The Limits of Female Autonomy: Nuns in 19th-century Ireland», dans s. dir. M. LUDDY et C. MURPHY, *Studies in Irish Women's History in the 19th and 20th centuries*, Dublin, 1989, pp. 15-50; M. DANYLEWYCZ, *Profession: religieuse. Un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, 1988; M. DUMONT, «Une perspective féministe dans l'histoire des congrégations de femmes», dans *La Société canadienne...*, op. cit., pp. 29-35; M. DUMONT-JOHNSON, «Les communautés religieuses et la condition féminine», dans *Recherches sociographiques*, t. XIX, 1978, pp. 79-102; M. L. PECKHAM, *Catholic Female Congregations and Religious Change in Ireland 1770-1870*, Ph. D. University of Wisconsin-Madison, 1993; G. ROCCA, *Donne religiose. Contributo a una storia della condizione femminile in Italia nei secoli XIX-XX*, Rome, 1993; A. VAN HEIJST, *Zusters, vrouwen van de wereld. Aktieve religieuzen en haar emancipatie*, Amsterdam, 1985; P. WYNANTS et M.-É. HANOTEAU, «La condition féminine des religieuses de vie active en Belgique francophone (19^e - 20^e siècles)», dans s. dir. L. COURTOIS, F. ROSART et J. PIROTTE, *Femmes des années 80. Un siècle de condition féminine en Belgique (1889-1989)*, Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1989, pp. 145-150.

⁵⁸ Nous reprenons l'expression à Ch. PATART, «1850-1980. 130 ans de la vie quotidienne d'une école. Exposition d'archéologie scolaire», dans *Histoire et Enseignement*, t. XXX, 1980, n° 2, pp. 3-12. Les matériaux dont il s'agit ont été évoqués *supra*, avec références bibliographiques en notes.

films). Les manuels scolaires et les revues pédagogiques⁵⁹ ne retiendront pas davantage notre attention dans le présent aperçu. Vu l'existence de bons guides du chercheur en la matière⁶⁰, nous n'évoquerons pas non plus les ouvrages imprimés (livres, brochures, opuscules...), dont l'utilité tombe sous le sens. Nous nous attacherons presque exclusivement aux archives, en tentant de mettre en lumière leur apport et de dégager quelques principes d'exploitation critique⁶¹. Nous répartirons cette documentation selon les institutions qui l'ont produite, non suivant le lieu de conservation, variable d'un pays à l'autre⁶².

3. 1. Les archives de la congrégation

Depuis quelques décennies, les instituts religieux déploient de sérieux efforts pour conserver, classer, inventorier leurs archives et pour les rendre accessibles aux chercheurs. Dans certains pays, ils bénéficient du soutien d'associations ou d'institutions spécialisées⁶³. Pour les aider dans cette entreprise, des manuels et articles de méthode ont été publiés⁶⁴. Des guides de sources⁶⁵ et in-

⁵⁹ Cf la bibliographie citée *supra*.

⁶⁰ Par ex., pour les ouvrages consacrés aux instituts religieux: J. P. A. VAN VUGT et C. P. VOORVELT, *Kloosters op schrift. Een bibliografie over de orden en congregaties in Nederland in de negentiende en twintigste eeuw* (Publicatie van het Dienstencentrum Kloosterarchieven in Nederland, KDC-Cursor, 6), Nîmègue, 1992. Pour les sources imprimées à utiliser en histoire de l'enseignement, cf s. dir. Th. CHARMASSON, *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., pp. 171-186 («archives imprimées»), ainsi que s. dir. M. DEPAEPE, M. DE VROEDE, J. LORY et F. SIMON, *Bibliographie de sources pour l'histoire de l'enseignement préscolaire, primaire, normal et spécial en Belgique, 1830-1959*, Gand, 1991.

⁶¹ Outre les articles méthodologiques de P. DUDON et P. WYNANTS, cités dans la note 2, et l'ouvrage paru s. dir. Th. CHARMASSON, mentionné en note 40, signalons aussi: Fl. REGOURD, «Faire l'histoire de l'école», dans s. dir. A. CROIX et D. GUYVARCH, *Guide de l'histoire locale*, Paris, 1990, pp. 258-274, et D. JULIA, «Les sources de l'histoire de l'éducation et leur exploitation», dans *Revue française de pédagogie*, n° 27, avril-juin 1974, pp. 22-42. Sur la rareté relative, la dispersion et les lacunes des sources de l'histoire de l'enseignement primaire catholique français, cf l'excellent aperçu de M. LAGRÉE, «L'histoire de l'enseignement primaire catholique. Le problème des sources», dans *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. LXXXI, 1995, pp. 25-34.

⁶² Ainsi, quand bien même elles seraient déposées aux archives de l'État, aux archives départementales ou à l'évêché, les sources produites par une paroisse figureront sous la rubrique «archives paroissiales».

⁶³ Il s'agit, en France, du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines, animé par Ch. Molette, qui publie un *Bulletin* annuel depuis 1974. En Belgique francophone, il existe un Groupe des religieuses archivistes de Belgique, qui a fait paraître le fascicule *Archives des congrégations religieuses. Document de travail*, Nivelles, 1985. En Flandre s'est constitué le groupe «Kerkelijke Archiverissen», en collaboration avec le Katholiek Documentatie- en Onderzoekscentrum de Leuven. À son propos, cf J. DE MAEYER et G. KWANTEN, «Archieven van religieuze instituten», dans *Bibliotheek- en Archiefgids*, t. LXVIII, 1992, n° 3, pp. 9-13. Aux Pays-Bas s'est formé un Dienstencentrum Kloosterarchieven in Nederland, lié au Katholiek Documentatiecentrum et à la Katholieke Universiteit te Nijmegen.

⁶⁴ Par ex. Ch. MOLETTE, «Les archives des congrégations religieuses», dans *La Gazette des Archives*, nouv. série, n° 68, 1^{er} trimestre 1970, pp. 26-42; [G. KWANTEN], *Handleiding voor het beheer en de ontsluiting van de archieven van de religieuze instituten*, Louvain, 1990; E. BOAGA, «L'archivio corrente degli Istituti religiosi», dans *Archiva Ecclesiae*, t. XXX-XXXI, 1987-1988, pp. 93-104.

⁶⁵ Celui de Ch. MOLETTE, *Guide des sources de l'histoire des congrégations féminines françaises de vie*

ventaires⁶⁶ ont aussi paru à destination des historiens. Régulièrement, ces derniers⁶⁷ – parfois appuyés par des théologiens⁶⁸ – rappellent aux congrégations et à la communauté scientifique tout l'intérêt de ce patrimoine archivistique.

Comment concevoir l'enquête documentaire? Pour plus de commodité, notre typologie – proposée à titre indicatif et sans prétention à l'exhaustivité – s'établit par catégorie de sources, non par lieu de conservation. Nous ne distinguons pas, à ce stade, la documentation entreposée sur place des pièces détachées par la province ou par la maison-mère. L'aperçu est assez large: il englobe des fonds détruits dans certains établissements ou parfois fort lacunaires. En tout état de cause, l'auteur d'une monographie veillera à préciser, à l'intention de ses lecteurs, la gamme des sources consultées, mais aussi leur état et leur degré de conservation, par période et par genre.

Lorsqu'elles ont été conservées, les *annales* ou *chroniques* méritent l'attention. Elles sont les points de départ et d'arrivée du dépouillement. Elles consistent en récits de longueur variable, souvent inédits, composés de manière périodique ou d'une seule traite. Lorsqu'elles concernent la congrégation entière ou une de ses provinces, ces relations ont pour but de perpétuer le souvenir des origines, de retracer l'expansion de l'institut, l'évolution de son apostolat et le cheminement de ses maisons secondaires. Elles contiennent souvent un historique, plus ou moins détaillé, sur les principaux établissements tenus par les Pères, les Frères ou les Sœurs. Quand elles ont trait à une «succursale» particulière, elles rapportent des événements vécus par la communauté locale.

Les auteurs des annales ou des chroniques s'appuient sur les pièces qu'ils ont sous la main. Les narrateurs se fondent aussi sur les souvenirs des anciens et du clergé. Ils façonnent l'image que l'institut ou la communauté entend donner de son itinéraire, à un moment précis. Le passé n'est pas seulement reconstitué: il est aussi reconstruit, selon les finalités apostoliques ou apologétiques dont ceux qui le traitent sont investis.

L'exploitation critique de pareille documentation est plus difficile qu'il n'y paraît à première vue. À terme, par confrontation avec les autres sources, les annales ou chroniques devraient faire l'objet de trois lectures successives. La pre-

active, Paris, 1974, est particulièrement utile. Parfois, il faut se contenter d'aperçus introductifs. Ainsi, pour la Belgique: V. DE VILLERMONT, «Notes sur les archives des congrégations et ordres religieux féminins installés en Belgique pendant la période contemporaine», dans *Colloque «Sources...»*, op. cit., pp. 124-128; I. MASSON, «De archieven van de Belgische broederorganisaties», *ibid.*, pp. 129-133.

⁶⁶ Par ex. Th. VACHER, *Les archives des congrégations françaises de Saint-Joseph* (Publications du DEA d'histoire religieuse, Universités de Lyon II, III et Saint-Étienne), Lyon, 1991, ou encore K. LEEMAN, *Inventaris van het generaalsarchief van de Zusters van Liefde van Jezus en Maria* (Kadoc inventarissen, 29), Louvain, 1993.

⁶⁷ *Archives. Sources de la connaissance historique des origines: vie religieuse et apostolique. Catalogue de l'exposition réalisée à l'occasion du 4^e Congrès national de l'Association des Archivistes de l'Église de France, Paris, 26-28 novembre 1979*, Paris, 1979, ainsi que J. P. A. VAN VUGT, «Archieven van congregaties: niet alleen voor gedenkboeken», dans *Erasmusplein*, t. I, 1990, pp. 6-7.

⁶⁸ N. HAUSMAN, «Pourquoi et pour quoi conserver les archives?», dans *Vie Consacrée*, t. LX, 1988, pp. 183-187.

mière porterait sur la matérialité des faits relatés, que l'on peut transcrire sous la forme d'affirmations brèves et simples. La seconde s'attacherait au premier traitement de l'information par le narrateur: la sélection des données, leur enchaînement, le schéma qu'il suit dans la composition de la notice, la logique qu'il y introduit. La troisième, proche en fait du stade antérieur, se centrerait sur les interprétations suggérées ou imposées au lecteur: la dénomination des protagonistes, la qualification de leurs comportements, le sens donné explicitement ou implicitement aux situations.

La première lecture, portant sur la matérialité des faits, révèle la richesse des annales ou des chroniques. En quelques lignes, le lecteur découvre une foule de données précises, utiles pour la suite de ses investigations. Il retrouvera ultérieurement plusieurs d'entre elles, noyées dans un fatras de renseignements dépourvus d'intérêt ou étrangers au sujet. En un temps très court, l'historien apprend ainsi la date de création de l'établissement, le nom de ses fondateurs et bienfaiteurs, l'identité du personnel et des supérieurs, l'organisation de la communauté, sa situation matérielle, la disposition et l'évolution des bâtiments, le nombre de classes et d'enseignants, l'importance de la population scolaire, le statut de l'école, la nature et l'ampleur des difficultés rencontrées... Certains renseignements essentiels ne figurent dans aucun autre document. C'est dire tout l'intérêt de tels récits.

La confrontation avec d'autres sources tempère rapidement l'enthousiasme initial. On mesure alors toute la distance qui sépare les annales et chroniques d'un travail scientifique rigoureux. Parfois le texte est composé en peu de temps, à l'aide de matériaux disparates, utilisés sans discernement et intégrés dans la narration sans la moindre indication de provenance. La méconnaissance du contexte, les déformations inhérentes à la tradition orale, l'imprécision des souvenirs conduisent à des altérations. Des épisodes, simplement connus par ouï-dire, sont rapportés tels quels, sans réserves ni nuances. Les faits douteux se mêlent aux épisodes bien établis. Noms de personnes, dates et chiffres ne sont pas toujours correctement transcrits. Chaque élément doit être vérifié, éventuellement complété ou corrigé sur base d'une documentation plus étendue.

Lorsqu'elle est reprise au terme des dépouillements, la deuxième lecture des annales ou chroniques reste instructive. Elle fait apparaître la sélection et le traitement de l'information auxquels le narrateur a procédé délibérément, en fonction de sa vision du passé. Pour bien nous faire comprendre, évoquons un exemple simple. Maints passages sont conçus selon un schéma dialectique: les origines «héroïques» de l'établissement, les difficultés qui l'assaillent, puis la victoire finale des religieux, fidèles au charisme originel. Une telle présentation du passé correspond-elle à la réalité?

C'est loin d'être toujours le cas. On observe souvent, en confrontant les sources, que l'auteur du texte a écarté les faits difficiles à intégrer dans sa grille stéréotypée. Seuls subsistent ceux qui contribuent à la cohérence du récit ou en permettent la progression prédéterminée. Les liens établis entre divers événements sont tout aussi marqués. Un principe de causalité se substitue, par

exemple, à une simple juxtaposition temporelle, pour accréditer la thèse d'une période homogène, dominée par les épreuves ou le triomphe. Tel qu'il est agencé, le message – destiné, ne l'oublions pas, aux membres de l'institut ou de la communauté – est clair: aujourd'hui comme hier, il faut supporter avec courage les vicissitudes de la vie conventuelle, puisqu'à travers elles se forgent les âmes d'élite. D'autres constructions, plus subtiles et plus complexes, sont concevables. Il importe de les repérer. Avant de faire foi aux annales ou aux chroniques, il est indispensable de déceler la logique qui a présidé à leur élaboration.

La troisième lecture des documents de ce type est, elle aussi, assez révélatrice. Elle permet de dégager un autre filtre, qui donne au récit l'essentiel de sa coloration. Le narrateur expose le point de vue de l'institut, tel qu'il doit parvenir aux générations futures, afin de les éclairer et de guider leur comportement. La relation des faits a, en quelque sorte, une fonction «pédagogique»: elle montre à quels errements s'expose celui qui désobéit aux supérieurs, ignore la règle ou s'écarte de son esprit. La présentation du passé est généralement unilatérale, voire tout à fait manichéenne. La communauté et ses alliés incarnent les «forces du Bien», leurs adversaires les «puissances du Mal». Entre les deux pôles, nulle voie intermédiaire. Les erreurs ou les fautes, que l'institut et l'Église auraient pu commettre, sont occultées, sous-estimées, systématiquement «excusées». La responsabilité des conflits est imputée au monde extérieur, parfois décrit sous le jour le plus sombre. Derrière les deux blocs antagonistes se profilent ceux que le chroniqueur considère comme les «véritables acteurs de l'histoire»: Dieu, éventuellement relayé par tel ou tel saint, et Satan, dont les hommes sont les instruments. La leçon ainsi administrée est évidente: s'il faut souffrir dans cette «vallée de larmes», c'est en suivant le Seigneur en tout que l'on accédera finalement aux «joies célestes».

Les manipulations auxquelles les faits sont soumis peuvent se comprendre dans la perspective édifiante qui anime les auteurs des annales et des chroniques. Le chercheur doit garder leur existence à l'esprit, avant d'utiliser de tels matériaux en vue de la synthèse finale. Une bonne connaissance des textes lui permettra de séparer le bon grain de l'ivraie. La solidité du travail dépend de ces opérations critiques, assurément délicates, mais inhérentes à toute entreprise scientifique. La même prudence est de rigueur face aux recueils de *souvenirs* et aux *biographies* composés à usage interne, qui présentent des caractères similaires.

Les *règles*, *constitutions*, *directoires*, *coutumiers*, *règlements d'ordre intérieur*, *circulaires* et *instructions* des supérieurs sont intéressants à divers titres. Tout d'abord, ils tracent le cadre normatif qui régit l'existence et l'activité de la communauté, tant pour le matériel que pour le spirituel. Certaines de ces sources s'en tiennent à des principes généraux. D'autres, au contraire, s'attachent aux détails de l'existence vécue au jour le jour. Sur cette base, on peut appréhender des composantes de la spiritualité des religieux, la structure hiérarchique de la maison ou encore l'un ou l'autre aspect de sa vie quotidienne. Les passages relatifs à la tenue des écoles sont significatifs: ils révèlent le type d'éta-

blissements et d'élèves auxquels l'institut donne la priorité, l'esprit dans lequel cette éducation est conçue, les comportements prescrits, recommandés ou interdits aux enseignants, quelquefois même l'horaire à suivre dans la maison. Les directives données aux communautés locales expliquent aussi des comportements observables dans un établissement déterminé. En cas de lutte scolaire ou de politique gouvernementale anticongréganiste, par exemple, elles permettent de comprendre l'attitude des religieux à l'égard du pouvoir civil et les modalités d'un éventuel retrait.

Les documents relatifs au *personnel* se présentent sous des formes variables, selon les congrégations et les communautés: listes d'affectations, registres des entrées, des professions, des sorties, des décès, «matricules» reprenant toutes ces données simultanément ou encore dossiers individuels. Le chercheur peut y trouver de multiples précisions biographiques et sociographiques sur les personnes dont il étudie l'activité. En s'attachant aux vocations du village et des environs, il appréhende le rayonnement de la communauté. Des compléments figurent quelquefois dans les *archives de l'école normale*, annexée à la maison-mère: diplômes obtenus par les religieux, appréciations formulées à leur égard par le jury, données sur le personnel laïc employé dans l'établissement, etc.

Lorsqu'ils sont conservés, les *rapports des supérieurs généraux, provinciaux et locaux* – manuscrits ou imprimés – s'avèrent indispensables. Ils manifestent la façon dont le destin d'un institut ou d'une communauté est perçu par les protagonistes. Fréquemment, ils contiennent des données sur les effectifs, les fondations, les bâtiments, les fermetures. Au détour d'un rapport, l'historien peut découvrir les raisons profondes d'une décision, sous la plume même de ceux qui en assument la paternité ou l'exécution. Les rapports de visites effectuées dans l'établissement par les supérieurs généraux et provinciaux sont particulièrement instructifs: rédigés sans complaisance par des personnes bien informées, ils proposent une sorte de «radiographie» de la communauté et de ses œuvres à une date déterminée, en relevant, sur divers plans, ses atouts, ses faiblesses, ses succès, ses échecs.

Les *papiers de l'administration générale, provinciale et locale* («main courante», journal du secrétariat, procès-verbaux des réunions des instances de la congrégation...) méritent un dépouillement attentif. Établis par les supérieurs, ils renseignent sur une situation globale ou locale, ainsi que sur les mesures prises pour y remédier. Certes, les éléments qui concernent une seule école – ouverture, fermeture, mesures relatives au personnel, aux bâtiments, à la gestion... – sont dilués au milieu de nombreux autres. Ils sont néanmoins décisifs lorsqu'il s'agit d'appréhender une difficulté, quelle qu'en soit la nature, et d'expliquer l'attitude arrêtée par la communauté. Il n'empêche que ces pièces doivent, elles aussi, être utilisées avec esprit critique. Prenons l'exemple des procès-verbaux des réunions d'un chapitre. Il faut se garder de considérer *a priori* les résolutions qui y sont consignées comme unanimement approuvées et fidèlement exécutées par tous les religieux. L'état de l'institut, de ses succursales,

n'est pas non plus nécessairement décrit avec exactitude: désireux de se justifier ou de créer un choc psychologique, des supérieurs pourraient enjoliver ou noircir la situation. L'écart qui existe entre le sommet et la base peut être considérable: l'effervescence qui s'empare périodiquement des responsables de l'institut n'est pas toujours ressentie dans les filiales, où la vie quotidienne suit un cours plus serein. Enfin, l'attention accordée aux problèmes matériels pourrait donner une impression fallacieuse de cupidité: est-ce parce qu'il faut bien parler de gestion devant certains organes que les considérations de cette nature dominent en permanence les préoccupations?

Examinons de plus près quelques composantes des archives de l'administration. De nombreux instituts ont établi des *registres de fondations*. Pareille documentation est très riche pour ceux qui scrutent le passé des institutions scolaires. On peut y découvrir le nom des personnes qui traitent avec les supérieurs, afin d'obtenir du personnel, et les conditions auxquelles l'accord se conclut. Les termes de la négociation annoncent souvent, on l'a vu, les problèmes matériels ou financiers auxquels la communauté sera confrontée ultérieurement.

Les dossiers relatifs aux *biens immobiliers* (titres de propriété, extraits de plans cadastraux, constructions, travaux...) ou à *l'équipement*, ainsi que les *documents comptables* méritent une mention particulière. Ils permettent de reconstituer le cadre de vie. Ils informent sur les hauts et les bas qu'a connus l'école, les appuis dont elle bénéficie, les relations qu'elle entretient avec l'extérieur. Les pièces relatives aux finances sont instructives: les inscriptions en recettes et en dépenses ne laissent-elles pas entrevoir maints aspects – élevés et prosaïques – de la vie de la maison?

Trop rarement préservées de la destruction, les *listes d'élèves* permettent une étude du «recrutement scolaire» et du rayonnement de l'école: nombre d'enfants admis, milieux dont ils sont issus, liens de parenté qui les unissent, conditions d'accès, durée de la scolarité, fréquence des vocations parmi les «anciens», destin ultérieur des jeunes formés sur place...

Lorsqu'elle est conservée, ce qui est loin d'être toujours le cas, la *correspondance* de l'institut, de la province et de la maison est une source de premier ordre. En vue d'une monographie centrée sur un établissement, il convient de distinguer trois séries de documents: les lettres envoyées par les supérieurs généraux et provinciaux, celles que les membres de la communauté adressent au généralat et au provincialat, enfin celles qui sont échangées avec des tiers.

Les *lettres des supérieurs généraux et provinciaux* précisent les instructions données à la communauté, sous la forme de circulaires. Elles informent sur la manière dont les religieux procèdent, afin de résoudre certains problèmes jugés «délicats»: rapports avec les autorités municipales, avec les inspecteurs ou le clergé, attitude à adopter face aux élèves difficiles, aux parents trop exigeants, aux sujets indisciplinés, aux postulants. Ces documents contiennent, en outre, une foule de recommandations révélatrices du projet apostolique de l'institut, de la «condition religieuse» dans le passé et de la personnalité des enseignants.

La plupart de ces pièces avaient un caractère confidentiel. On peut comprendre qu'elles ne soient pas accessibles à tous les chercheurs.

Les *lettres envoyées à la maison-mère et au provincialat* par les religieux d'un établissement déterminé sont, de loin, les documents les plus intéressants. Elles ne sont pas exemptes de partialité, de jugements sommaires, d'exagérations, ni d'erreurs. Il convient donc d'en vérifier la teneur, en les comparant entre elles et en les confrontant aux autres sources. Néanmoins, quiconque accède à cette correspondance perd ses préjugés envers la vie conventuelle. Rien de sinistre ou de compassé dans ces feuillets écrits à la hâte, avec une liberté de ton qui révèle la profondeur des liens unissant les membres d'un même institut, quel que soit leur rang. Divers problèmes y sont abordés, avec une sérénité, une lucidité qui manifestent la qualité des personnes. L'image caricaturale du «petit Frère» complexé ou de la «bonne Sœur» frustrée en prend un sérieux coup... On tenterait vainement de dresser une liste exhaustive des sujets ainsi traités. À partir d'un cas concret⁶⁹, contentons-nous d'en proposer une typologie sommaire, en limitant l'aperçu aux matières les plus fréquemment évoquées:

VI. Contenu d'une correspondance adressée par des Sœurs à la maison-mère

A. Situation interne de la communauté
— La santé des Sœurs: les maladies dont elles souffrent, les soins qui leur sont prodigués, les remèdes prescrits, l'agonie des mourantes. — Les conditions de vie: l'état des bâtiments, l'alimentation, la production du jardin et du verger, les besoins en vivres, en vêtements, en mobilier. — Les finances: les budgets et les comptes de l'établissement, les recettes, les dépenses, les économies, les dettes, le traitement des institutrices. — Les classes: l'évolution de la population scolaire, le niveau de l'enseignement, la valeur des institutrices, les rapports d'inspection, les conférences pédagogiques, les résultats des examens et des concours. — Le comportement des Sœurs: les relations entre membres de la communauté, leurs rapports avec la supérieure, le respect de la règle, l'assistance aux offices, la participation aux exercices spirituels, l'intensité de la vie de prière.
B. Les rapports avec l'extérieur
— Avec le clergé paroissial: son attitude, ses exigences, ses qualités et ses défauts.

(suite à la page suivante)

⁶⁹ Celui des archives des Sœurs de la Providence et de l'Immaculée Conception de Champion. Cf P. WYNANTS, *Les Sœurs...*, op. cit.

- Avec les autorités communales: leur tendance politique, leur comportement à l'égard des Sœurs et du clergé, leurs décisions en matière scolaire (locaux, objets classiques, traitements, programme des cours...).
- Avec les bienfaiteurs: leur caractère, leur position financière, leurs dispositions envers la communauté, leurs problèmes personnels et familiaux.
- Avec les postulantes: leurs aptitudes, leur conduite, leur vie spirituelle, leur famille, leur solvabilité.
- Avec la population: ses conditions de vie, son comportement politique, social et religieux.
- Avec les autres communautés religieuses: rapports aux supérieurs sur d'autres établissements de l'institut, rivalités et conflits avec les membres d'autres congrégations.

C. Les nouvelles locales

Les résultats des élections, les manifestations, meetings, grèves et troubles sociaux, la situation économique, le mouvement des salaires et des prix, les épidémies, les visites épiscopales, les missions paroissiales, les jubilé, fêtes et cérémonies, civiles ou religieuses.

D. Les demandes

- Demandes d'autorisations diverses.
- Demandes de conseils: sur la manière de traiter avec des tiers, sur la façon d'organiser la communauté et de tenir les classes, sur l'attitude à adopter face à différents problèmes.
- Demandes d'explications: sur le programme des cours, la législation scolaire, successorale ou fiscale, la règle, les droits et devoirs des Sœurs envers les curés, les inspecteurs, l'administration communale.

Tous les éléments que l'on trouve dans cette correspondance ne sont pas utilisables. Beaucoup ne concernent pas directement la vie de la communauté et son apostolat. D'autres sont trop fragmentaires pour être retenus. Sous peine de se laisser submerger par la masse des informations de toute sorte, il convient d'élaguer, pour s'en tenir à l'essentiel. Pareil travail n'est pas aussi stimulant qu'on l'imagine à première vue. Il faut passer en revue des dizaines, voire des centaines de lettres, pour la plupart anodines, avant d'y glaner des données éparses, que l'on met ensuite bout à bout. C'est alors seulement que l'on accède à la trame de la vie conventuelle, avec ses joies et ses peines, ses grands et ses petits côtés, ses temps forts et ses servitudes.

Pour compléter les informations ainsi recueillies et procéder à leur examen critique, il importe d'analyser les *pièces envoyées par des tiers* aux membres de l'institut et de la communauté. Cette documentation recouvre divers types de sources, que l'on peut distinguer selon leur origine et leur contenu. Telle est la nomenclature que nous avons établie pour une congrégation féminine⁷⁰ enseignante:

VII. Contenu de la correspondance adressée par des tiers à une maison-mère

A. Pièces envoyées par le clergé paroissial
— Négociations préparatoires à la fondation d'une école. — Rapports sur la situation de la communauté: finances, bâtiments, traitements, relations avec l'extérieur, respect de la règle, assistance aux offices, confessions. — Rapports sur les paroissiennes reçues au noviciat. — Rapports sur l'état des classes: population scolaire, valeur des institutrices, qualité de l'enseignement, avis des inspecteurs, des bienfaiteurs et de la population sur ces différents sujets. — Nouvelles locales: résultats électoraux, état d'esprit des bienfaiteurs, des notables, des paroissiens. — Propositions et recommandations. — Plaintes: sur l'attitude des Sœurs, leur état de santé déficient, leur inaptitude à l'enseignement.
B. Pièces communiquées par l'évêché
— Autorisations d'ouvrir ou de fermer un établissement. — Désignation des confesseurs ordinaires et extraordinaires. — Consécration de la chapelle, bénédiction du chemin de croix, des locaux scolaires. — Demande de faveurs au profit de la paroisse, du curé. — Médiations à l'occasion de conflits avec le clergé, les bienfaiteurs, l'administration communale. — Plaintes sur le comportement de certaines religieuses.
C. Pièces envoyées par la commune ⁷¹
— Négociations préparatoires à l'ouverture d'une école.

(suite à la page suivante)

⁷⁰ Cette nomenclature peut, évidemment, être adaptée à la situation d'une communauté masculine.

⁷¹ Dans le cas d'une école communale ou agréée par la municipalité.

— Demandes de renseignements sur les institutrices: nom, date de naissance, diplômes, fonctions antérieures. — Décisions prises par l'administration communale ou par la tutelle (État, province): nominations, traitements, bâtiments, équipement, règlement scolaire, programme des cours, inspections, démissions, révocations. — Appréciations sur le personnel enseignant, avec remerciements, plaintes, protestations.
D. Pièces communiquées par les bienfaiteurs
— Négociations menées en vue de fonder une école ou d'assurer sa reprise par la commune. — Décisions arrêtées par le bailleur de fonds et sa famille. — Appréciations sur la conduite et le travail du personnel enseignant.
E. Lettres des inspecteurs
— Qualité de l'enseignement dispensé et valeur des institutrices. — Conseils pour la formation des normalistes
F. Pièces émanant de la population locale
— Pétitions demandant le retour ou le départ d'une religieuse. — Personnel: remerciements, plaintes, lettres anonymes.

Trop rarement conservées, les *archives de nature pédagogique* – programmes de cours, recueils de leçons-modèles, cahiers d'écopiers... – éclairent sur le contenu et les méthodes d'enseignement utilisées dans l'établissement. Les *prospectus publicitaires* permettent de saisir l'image de marque que l'école tente de répandre dans le public. Les *registres de confréries et congrégations d'élèves* informent sur les dévotions, sur l'animation spirituelle dans la maison. Les *souvenirs mortuaires* et *images pieuses* – à replacer dans les séries dont ils font partie, afin de les interpréter judicieusement⁷² – témoignent d'une sensibilité religieuse, d'une mentalité, d'une esthétique. Ne négligeons pas les *périodiques* produits à usage interne par la congrégation ou destinés aux anciens élèves: ils contiennent une série de données factuelles, mais aussi des indications révélatrices d'un état d'esprit.

⁷² J. PIROTTE, *Images des vivants et des morts. La vision du monde propagée par l'imagerie de dévotion dans le Namurois, 1840-1965*, Bruxelles - Louvain-la-Neuve, 1987.

3.2. *Les archives de l'évêché*

Je n'évoquerai pas ici l'apport des archives du Vatican. Ces dernières s'avèrent utiles lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire d'un institut. Il est peu probable – sauf conflit d'importance majeure – que des sources relatives à un seul établissement scolaire y soient conservées⁷³.

Les archives de l'évêché méritent le détour. Les modalités de leur classement dépendent des diocèses: ici, les documents sont regroupés par tranche chronologique ou par épiscopat; là, ils sont réunis par matière. La délimitation des fonds dignes d'intérêt n'est pas toujours évidente. À chaque chercheur de s'adapter à la situation.

La nature et la provenance des pièces que l'on y trouve est assez diverse: listes de couvents et d'établissements congréganistes; correspondance des évêques, vicaires généraux, inspecteurs diocésains et visiteurs des communautés religieuses; notes adressées à l'évêché par des doyens, curés, maires, inspecteurs, supérieurs et enseignants; enquêtes sur la situation des écoles, leurs propriétaires et bienfaiteurs; dossiers sur l'enseignement de la religion et de la morale; rapports sur la création, la composition et le financement de comités scolaires; plaintes, etc.

Toute communauté enseignante implantée dans le diocèse est mentionnée, ici et là, dans ces archives. Souvent celles-ci contiennent des précisions sur la création de l'établissement, ses fondateurs, son statut. Elles recèlent parfois les copies de conventions passées entre le clergé, les bienfaiteurs et la maison-mère. On peut y trouver une correspondance abondante à propos des difficultés aiguës qu'une communauté rencontre sur le terrain: relations tendues avec les curés, inconstance ou impécuniosité des bailleurs de fonds, caprices des notables qui soutiennent une école, hostilité de la municipalité, incapacité du personnel enseignant. Ces problèmes mènent parfois à la fermeture des classes, dont on peut ainsi appréhender les tenants et les aboutissants. À cela s'ajoutent des indications sur la population scolaire, les bâtiments, les traitements des enseignants, leur apport à la vie paroissiale, la concurrence exercée par le réseau public.

En principe, les fonds à consulter prioritairement sont ceux des communautés religieuses⁷⁴, de l'enseignement, des paroisses, sans oublier les papiers personnels des différents évêques⁷⁵ et les visites décanales. Il arrive que des chercheurs fassent de véritables découvertes: ainsi, pour citer quatre exemples belges, une série de monographies d'histoire paroissiale rédigées par les curés

⁷³ À moins, bien sûr, que l'établissement dont il s'agit ne soit la maison-mère de la congrégation.

⁷⁴ Y figurent aussi des pièces d'un intérêt limité: dispenses, désignations de confesseurs ordinaires et extraordinaires, consécration d'une chapelle ou d'un chemin de croix... Les rapports du visiteur des communautés religieuses peuvent être fort riches: on y découvre alors des statistiques de fréquentation scolaire, des indications sur les problèmes internes de la communauté, sur les dispositions que le clergé, les édiles et la population manifestent à son égard, etc.

⁷⁵ Où sont parfois classés les lettres pastorales, les mandements, la correspondance des intéressés.

d'un diocèse, un ensemble de rapports circonstanciés sur une période de tension scolaire, une enquête détaillée sur le patrimoine immobilier des congrégations et communautés religieuses du pays au début de ce siècle, un relevé des nombreux groupes de religieux français réfugiés à la suite des lois Combes...

3.3. Les archives paroissiales

Les fonds qui retiennent notre attention concernent principalement l'école. Leur intérêt virtuel est considérable: à l'échelle locale, le curé ou le doyen n'était-il pas souvent l'animateur du réseau confessionnel, parfois également le propriétaire ou le bailleur de fonds des classes, le président du comité scolaire, l'inspecteur ecclésiastique, l'éminence grise de la fabrique d'église, le confesseur des Frères ou des Sœurs?

Une enquête menée en Belgique, il y a une quinzaine d'années, pour près de deux cents établissements d'enseignement, m'a cruellement déçu. À maintes reprises, on signalait des destructions aveugles d'archives conservées sur place, après la mort des curés ou lors de regroupements de paroisses, sans oublier des disparitions et des vols. Ici et là, on relevait cependant l'existence d'un *liber memorialis*, de résidus de correspondance, d'un registre de procès-verbaux du conseil de fabrique: c'étaient, disaient mes interlocuteurs, les seuls documents rescapés du naufrage général. J'ai eu le tort de les croire sur parole.

En réalité, l'historien qui n'est pas du cru part avec un solide handicap. En bons «fonctionnaires ecclésiastiques», certains desservants le considèrent *a priori* comme un importun à écarter, quitte à dissimuler les documents qu'ils détiennent ou à en minimiser l'intérêt. Les chercheurs locaux, par contre, sont plus tenaces. Ils connaissent mieux les ressources de la cure. Lorsqu'ils sont regroupés en comités locaux d'histoire religieuse, chargés de classer les archives paroissiales, ils peuvent être des relais d'une importance capitale.

J'en ai fait l'expérience, quelques années plus tard, dans la partie francophone du diocèse de Malines-Bruxelles. Les comités d'histoire religieuse qui se sont constitués dans cette région⁷⁶, sous les auspices du vicariat général, ont sauvé, classé, inventorié une masse impressionnante d'archives, précieuses aussi pour l'étude du passé scolaire. Désormais accessibles aux chercheurs, ces fonds s'avèrent beaucoup plus amples et plus diversifiés qu'on pouvait le croire, voici une décennie encore. Il faut donc les explorer.

La nature, le volume et le contenu des sources ainsi exhumées varient fortement d'une paroisse à l'autre. Outre les inévitables documents officiels adressés à tous les établissements, on y trouve parfois de véritables trésors. Ceux-ci concernent la fondation, l'expansion, la subsidiation et la fermeture des classes,

⁷⁶ Signalons une de leurs publications: s. dir. O. HENRIVAUX, «L'enjeu des archives paroissiales. Quatrième colloque du Chirel B.W., Nivelles, 20, 21 et 22 août 1987», dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. II, 1988, n° 2, pp. 35-190.

le personnel, les bâtiments, la population scolaire. Les archives paroissiales contiennent des données de première main sur l'animation spirituelle des écoles, mais aussi sur la vie associative, voire la sociabilité locale. Je pense en particulier à la vitalité des associations de parents, au cours des dernières décennies. Je songe également à ces manifestations, presque rituelles, que sont les campagnes de recrutement d'élèves, les tombolas, les fancy-fairs et autres remises de prix.

3.4. *Les archives des pouvoirs publics*

Par pouvoirs publics, j'entends l'État et ses subdivisions: départements, provinces, régions ou *Länder*, communes ou municipalités. J'inclus aussi sous ce vocable les organismes officiels chargés de la bienfaisance, de l'assistance publique et de l'aide sociale.

Les archives de l'État, celles des départements⁷⁷, provinces, régions, *Länder*... sont d'un intérêt variable selon les pays, les périodes et le statut – public, semi-officiel ou privé – de l'établissement étudié. Les fonds des Cultes, de la Police et de la Justice s'avèrent utiles lorsque les congrégations ont fait l'objet d'un contrôle de la part du pouvoir civil. Leur apport est, par contre, très faible si c'est une liberté d'association complète qui a prévalu. Les fonds de l'Instruction publique, puis de l'Éducation, livrent des informations sur les établissements officiels, reconnus, agréés ou subsidiés par les autorités civiles. Ils contiennent quelquefois des documents relatifs à des écoles privées, perçues comme concurrentes. En Belgique, par exemple, pays où les congrégations ont joué un rôle important dans les réseaux communal et adopté, les fonds «Administration provinciale» ou «Province et Enseignement»⁷⁸ ne sont pas à négliger. Ils fournissent des matériaux sur les activités scolaires de la tutelle, des collectivités locales, de l'inspection officielle, des instituteurs et institutrices. On y trouve des enquêtes sur la situation de l'instruction, surtout primaire, à des dates déterminées. Y sont également conservés des dossiers sur des sujets essentiels: création, agrégation et subordination d'écoles, personnel (nomination, rétribution, inspection), budgets, bâtiments, mobilier, manuels à utiliser en classe, admission gratuite des élèves pauvres, exécution de la législation...

⁷⁷ Pour la France, voir s. dir. Th. CHARMASSEN, *Histoire de l'enseignement...*, op. cit., pp. 67-105 (Archives Nationales) et pp. 107-128 (archives départementales).

⁷⁸ P. VAN DEN ECKHOUT et E. WITTE, *Bronnen voor de studie van de bedendaagse Belgische samenleving*, Anvers-Amsterdam, 1986, pp. 55-70; E. WITTE, «Onderschat en verwaarloosd archief van de nieuwste geschiedenis: de bronnen afkomstig van gemeentelijke en provinciale overheden», dans *Sources de l'histoire des institutions de la Belgique. Actes du colloque de Bruxelles (16-18/IV/1975)*, Bruxelles, 1977, pp. 541-556; H. COPPEJANS-DESMEDT, «Het archief van de provinciebesturen en van de plaatselijke overheden», *ibid.*, pp. 532-540; R. PETIT, *Les archives des administrations provinciales en Belgique* (Miscellanea archivistica, 14), Bruxelles, 1977.

La richesse des fonds produits par les collectivités locales n'est plus à démontrer⁷⁹. La consultation de cette documentation est indispensable pour scruter le passé des écoles jadis organisées, agréées ou subventionnées par les autorités municipales⁸⁰. Par contre, elle ne fournit guère de données au chercheur désireux d'éclairer l'évolution d'un établissement privé. Plaçons-nous dans la première hypothèse pour examiner successivement deux questions: quels documents passer en revue et pour quels résultats?

La gamme des archives communales utilisables est très étendue. L'énumération ici proposée, à partir de mon expérience belge, relève les sources les plus couramment conservées ou les plus aisément accessibles. Les registres de population et les actes de l'état civil procurent des renseignements sur le personnel originaire de la localité ou actif dans celle-ci. Pour écrire l'histoire d'une école, il faut aussi dépouiller le *Bulletin communal* imprimé, lorsqu'il existe, les procès-verbaux des délibérations du conseil communal et du collège des bourgmestre et échevins, les budgets, les comptes. On peut voir en outre les rapports annuels du collège au conseil, la correspondance échangée avec la tutelle, les dossiers relatifs aux bâtiments, aux travaux, à l'instruction publique (personnel, mobilier, subsides, registres d'élèves...). On ne doit pas perdre de vue les archives du bureau de bienfaisance et de la fabrique d'église, surtout si ces instances ont contribué au financement des classes, par exemple en gérant une fondation charitable.

Pour autant que les archives communales soient bien conservées, que peut-on y trouver? Des matériaux sur les questions les plus diverses, par exemple:

- la situation politique, démographique, économique, sociale, culturelle, idéologique dans la localité;
- la création, l'organisation, le financement et la fréquentation des écoles publiques;
- l'adoption, l'agrégation, la subside d'établissements créés par l'initiative privée⁸¹;
- le personnel: nomination, traitement, inspection, démission, révocation, conditions de vie et de travail (logement, état des bâtiments scolaires et du mobilier, tâches confiées par la commune);

⁷⁹ Pour la France, cf s. dir. Th. CHARMASSEN, *Histoire de l'Enseignement...*, op. cit., pp. 129-131. Pour la Belgique, voir – outre les articles cités dans la note 78 – E. TELLIER, «Que trouve-t-on dans les archives d'une commune? L'exemple d'Ampsin», dans *Cahiers de Clio*, n° 59, 1979, pp. 86-95 et H. VANNOPEN, «Het belang van de hedendaagse gemeentearchieven», dans *Ons Heem*, t. XXX, 1976, pp. 157-164.

⁸⁰ P. WYNANTS, *L'apport des archives communales à la connaissance du passé congréganiste. Une étude de cas*, Namur, 1988; ID. «Le repérage des communautés religieuses enseignantes dans les archives communales du XIX^e siècle», dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, t. II, 1988, pp. 221-225.

⁸¹ P. WYNANTS, «Adoption et subside d'écoles confessionnelles de filles dans les provinces wallonnes. Étude d'un échantillon (1830-1914)», dans *L'initiative publique des communes en Belgique, 1795-1940. Actes du 12^e colloque international du Crédit Communal de Belgique, Spa, 4-7 sept. 1984*, t. II, Bruxelles, 1986, pp. 623-644.

— les rapports avec la tutelle et les inspecteurs, indiquant la manière dont la municipalité s'acquitte de ses obligations et la mesure dans laquelle l'autorité supérieure respecte l'autonomie du pouvoir local;

— la population scolaire: importance, répartition des élèves solvables et indigents, ampleur de l'analphabétisme et du travail des enfants, programme enseigné, performances des élèves lors des examens;

— les conflits: oppositions entre le pouvoir civil et les religieux, affrontements relatifs aux fondations d'instruction, lutte scolaire, suppression de communautés non reconnues, vente de leurs biens...

3.5. *Quelques autres sources*

L'étude du patrimoine d'une communauté religieuse requiert souvent la consultation des *archives notariales*⁸², *cadastrales*⁸³ et même *judiciaires*⁸⁴. Comme de nombreux industriels, châtelains et grands propriétaires fonciers ont promu un courant d'idées, appuyé un réseau d'enseignement ou une école déterminée, il est intéressant de prospecter les *papiers privés*⁸⁵ et les *archives d'entreprises*⁸⁶.

La *presse locale et régionale*⁸⁷ consacre quelquefois des articles de circonstance à une école ou à une communauté religieuse. Ce sont ordinairement des comptes rendus de cérémonies organisées à l'occasion d'une inauguration, d'un jubilé, du départ d'un enseignant ou d'une distribution de prix. Si le correspondant a pris la peine de s'informer soigneusement, on peut y glaner des précisions dignes d'intérêt. Il en est de même pour les articles polémiques, publiés pendant les campagnes électorales ou durant les conflits scolaires. L'utilisation des journaux présente toutefois certains inconvénients. Le repérage de quelques lignes exige, tout d'abord, des dépouillements fastidieux. Leur utilisation critique suppose, ensuite, une bonne connaissance des organes consultés, en ce

⁸² Ph. JACQUET, «L'intérêt historique et l'utilisation des archives notariales», dans *Le notaire dans la vie namuroise. Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion des journées notariales, Namur, 9-19 octobre 1975*, Bruxelles, 1975, pp. 21-30.

⁸³ Pour la Belgique, cf A.-C. DERVELLE, «Le cadastre. Instrument d'analyse économique et sociale des sociétés urbaines au XIX^e siècle», dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, n° spécial 10, 1973, pp. 187-192; ID., «Réflexions sur l'utilisation des sources cadastrales et notariales. Un exemple: ventes de terrains à Bruxelles en 1865», dans *Contributions à l'histoire économique et sociale*, t. V, 1968-1969, pp. 137-163; A. ZOETE, *De documenten in omloop bij het Belgisch kadaster, 1835-1975* (Miscellanea archivistica, 21), Bruxelles, 1979.

⁸⁴ Ph. GODDING, «Les archives judiciaires (période contemporaine): point de vue du chercheur», dans *Sources pour l'histoire des institutions...*, op. cit., pp. 572-574; ID., «Consultabilité et exploitation scientifique des archives judiciaires en Belgique par l'historien (XIX^e-XX^e s.)», dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, t. XLIX, 1978, pp. 287-306.

⁸⁵ Pour la Belgique, voir P. VAN DEN EECKHOUT et E. WITTE, *Bronnen...*, op. cit., pp. 527-553.

⁸⁶ *Ibid.*, pp. 334-367; H. COPPEJANS-DESMEDT, «De bedrijfsarchieven in België», dans *Economische Geschiedenis van België. Behandeling van de bronnen en problematiek*, Bruxelles, 1972, pp. 204-220.

⁸⁷ J. SAINCLIVIER, «La presse», dans s. dir. A. CROIX et D. GUYVARCH, *Guide...*, op. cit., pp. 121-128.

compris leur tendance, leur réseau de collaborateurs, leur pratique de l'information. Il n'empêche que le jeu en vaut la chandelle.

Pour la période récente, *l'histoire orale*⁸⁸ constitue une ressource que l'on ne peut ignorer. Sans doute les souvenirs des personnes interrogées – surtout si elles sont âgées – manquent-ils de précision. Ils déforment la réalité. Leur apport est généralement faible lorsqu'il s'agit d'établir une chronologie, le déroulement de faits précis. Il est plus substantiel quand l'objectif poursuivi est d'appréhender des motivations, un état d'esprit, une atmosphère.

Le *vocabulaire utilisé* dans une communauté religieuse peut lui-même constituer une source pour l'histoire des mentalités et de la sociabilité. Chaque institut, chaque province, chaque couvent n'utilisait-il pas des expressions particulières, sans équivalent dans l'Église et la société, qui formaient une sorte de «langue du groupe»? Celle-ci mérite que les chercheurs s'y attachent, en établissant des glossaires⁸⁹.

Enfin, n'oublions pas les documents, les objets conservés par les *anciens* et *anciennes élèves* ou par les *enseignants* eux-mêmes. Ces personnes ne détiennent-elles pas des cahiers d'écolier, des livres de classe et de prix, des bulletins, des palmarès, des photographies ou d'autres souvenirs encore? On aurait tort de mésestimer ces traces du passé. Leur évocation *in fine* ne manifeste, de notre part, nul dédain. Elle tient, tout simplement, à la dispersion de ces matériaux, sur lesquels chacun et chacune veille jalousement.

* *

*

Ma conclusion sera très brève. La démarche esquissée dans la présente contribution est à la fois exemplative et maximaliste. D'une part, il est inconcevable de présenter toutes les pistes de recherche, toutes les publications stimulantes et toutes les sources en quelques pages. D'autre part, les opérations multiples que nous avons suggérées ne doivent pas nécessairement être entreprises dans le cadre d'une monographie: à chacun de sélectionner, dans l'éventail proposé, celles qui l'intéressent et surtout celles que la documentation rend possibles. Pour le reste, il incombe au chercheur d'improviser: une enquête historique ne progresse pas sans hésitations, ni tâtonnements. Quiconque se passionne pour le passé congréganiste et scolaire en fera plus d'une fois l'expérience.

⁸⁸ Signalons deux contributions méthodologiques conçues en fonction d'une recherche d'histoire locale: B. DE WEVER, «Mondelinge geschiedenis», dans s. dir. J. ART, *Hoe schrijf ik de geschiedenis van mijn gemeente?*, t. I, Gand, 1993, pp. 51-78 (avec orientation bibliographique), et V. MILLOT, «L'enquête orale», dans s. dir. A. CROIX et D. GUYVARCH, *Guide...*, op. cit., pp. 129-140. Cf aussi H. GAUS et a., *Alledaagsheid en mondelinge geschiedenis. Studie en toepassing in het secundair onderwijs* (Bijdragen van het Interfacultair Centrum voor Lerarenopleiding Rijksuniversiteit Gent, n° 1), Gand, 1983.

⁸⁹ Voir par ex. G. ACKERMANS, *Vereniging van vrouwen...*, op. cit., pp. 437-469, et M. BOUILLON, *Vocabulaire des congrégations religieuses féminines à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle*, mémoire de licence de l'Université Catholique de Louvain, Louvain, 1975.

Quelles que soient la lourdeur et l'aridité du travail à certains de ses stades, de telles investigations valent la peine d'être menées. À travers le destin d'une communauté religieuse ou d'un établissement d'éducation, on sent vivre tout un monde, à la fois uni au reste de la société et coupé de lui par certains traits spécifiques. Cette vie, précisément, est un maillon de la chaîne que forme l'Histoire des hommes et de l'Église.